

**TROUBLES NOCTURNES,
PILLAGE ET ARRESTATIONS**

Nuit chaotique en Tunisie

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 6



**LES SPÉCIALISTES RASSURENT
Vaccination
contre la COVID-19,
ce qu'il faut savoir**

Lire l'article de Ghania Oukazi page 4

**Des dispositions
trop lourdes
pourraient entraver
l'opération
de vaccination**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 3



**CHANEGRIHA
Mettre en échec tous
les «desseins hostiles»**

P. 5



**MOSTAGANEM
Incendie sur
un bateau de pêche**

P. 5

Direction générale des impôts **Nouvelles modalités de radiation du registre de commerce**

R. N.

La Direction générale des impôts (DGI) a précisé, dans une note adressée aux services fiscaux, les nouvelles modalités, au plan fiscal, liées à la procédure de la radiation du registre de commerce. La note «a pour objet de porter à la connaissance des services fiscaux les modifications introduites par les articles 77 et 88 de la loi de finances pour 2021, inhérentes à la procédure relative à la radiation du registre de commerce, notamment en ce qui concerne les documents exigés lors de l'accomplissement de cette formalité», indique le document de la DGI publié sur son site web. Selon la même source, la radiation du registre de commerce «était subordonnée», dans le cadre de l'article 39 de la LFC 2009, «à la présentation d'une attestation de situation fiscale, délivrée par les services fiscaux de rattachement sur demande des contribuables concernés». Mais «dans un souci de facilitation des procédures» de cette formalité, «l'article 77 de la LF 2021» annule «la présentation de ladite attestation». Il est désormais requis, explique le document, «de fournir à l'appui des demandes de radiation du registre de commerce un document attestant du dépôt du bilan de cessation d'activité

pour les contribuables relevant du régime d'imposition d'après le bénéfice réel, ou de la déclaration de cessation en ce qui concerne les contribuables relevant du régime de l'IFU (impôt forfaitaire unique, ndlr). Pour les contribuables relevant du régime d'imposition d'après le bénéfice réel, l'accomplissement de la formalité de radiation du registre de commerce nécessite «au préalable», de «procéder à la souscription du bilan de cessation, auprès des services d'assiette dont ils relèvent, correspondant à une demande d'établissement d'attestation pour cessation d'activité», affirme la DGI. Ajoutant que «dès réception du bilan précité, les services d'assiette devront remettre à l'intéressé un certificat série C n°20, représentant la mention : le contribuable a procédé au dépôt du bilan de cessation d'activité aux fins de radiation du registre du commerce».

**A COMPTER
DU 1^{ER} JANVIER 2021**

Par ailleurs et s'agissant des contribuables soumis au régime IFU, la DGI informe qu'il leur appartient de joindre à la déclaration de cessation d'activité, dont le modèle est joint en annexe de la note, copie de la déclaration définitive, série G n°12 bis, déposée au

niveau de la recette des impôts, laquelle doit faire apparaître le chiffre d'affaires ou les recettes professionnelles réalisés. «Les services d'assiette procéderont, également, dès réception de ces déclarations, à savoir déclaration de cessation et déclaration définitive, à la délivrance aux contribuables concernés d'un certificat série C n°20, mentionnant que le contribuable a souscrit à la déclaration définitive série G n°12 bis, aux fins de radiation du registre du commerce», affirme le document. La DGI précise, en outre, que dans tous les cas de figure, la délivrance du certificat série C n°20, attestant du dépôt du bilan de cessation ou de la déclaration définitive relative au régime de l'IFU, «ne requiert aucun contrôle préalable de la situation fiscale du contribuable concerné, étant rappelé que les services disposent du droit de reprendre tel que prévu par les dispositions de l'article 39 et suivants du code des procédures fiscales». Selon la même note, la clôture du dossier fiscal des contribuables en question ne peut se faire qu'après présentation d'une attestation de radiation du registre de commerce. L'entrée en vigueur de cette note prend effet à compter du 1^{er} janvier 2021, et elle s'applique aux demandes de radiation du registre de commerce introduites à compter de cette date.

Publicité



DISPOSITIF DES FONDS D'INVESTISSEMENT DE WILAYAS **AVIS**

A l'orée de cette nouvelle saison de collaboration qui se profile en cette nouvelle année, la FINALEP Spa présente ses meilleurs vœux à tous ses partenaires : Investisseurs, Administrations, Institutions Financières et les remercie vivement pour leurs confiances au titre de l'année écoulée, tout en confirmant son engagement et sa volonté de demeurer à la hauteur de leurs attentes, pour de nouvelles perspectives d'un partenariat fructueux qui viendraient renforcer davantage nos liens.

En concrétisation des dispositions de la Loi de Finances Complémentaire de 2009, portant création des Fonds d'Investissement de Wilayas, la FINALEP Spa, Société de Capital Investissement, gestionnaire pour le compte du Trésor Public des Fonds d'Investissement des Wilayas de : **TIPAZA, SETIF, SKIKDA, EL BAYADH, SIDI BEL ABBES, AÏN TIMOUCHENT, MOSTAGANEM, TIZI OUZOU, ADRAR et DJELFA**, porte à la connaissance des investisseurs désirant créer ou développer leurs projets de petites et moyennes entreprises au niveau des Wilayas concernées, qu'elle se tient à leur disposition pour des financements en fonds propres.

Également la FINALEP Spa a le plaisir de confirmer le changement de sa dénomination sociale, qui devient « **Financière Algérienne de Participation** », par abréviation FINALEP Spa, d'une part et du lancement de son nouveau site internet « www.finalep.dz » correspondant à la substance de sa nouvelle charte graphique, d'autre part.

Les porteurs de projets intéressés, sont invités à :

- Se rapprocher du siège social de la FINALEP Spa, sis à l'adresse : Villa Chéza, Route Nationale N°11, Staoueli, Alger, Algérie ;
- Saisir les services concernés de la société à travers son site web « www.finalep.dz » pour s'informer des conditions et modalités d'accès à ce nouveau dispositif dédié à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises ;
- Prendre contact aux numéros suivants : Tél 023.06.42.38/41/06 et Fax 023.06.42.37 ;
- Se rapprocher des représentations locales de la BDL et du CPA des Wilayas sus-indiqués.

La FINALEP, votre partenaire idéal

FINALEP Spa au capital social de 1 200 000 000 DA
Villa Cheza, Route Nationale N°11, Staoueli, Alger, Algérie
Email : contact@finalep.dz / Tél. : +213.23.06.42.06 / +213.23.06.42.38/ 41 / Fax +213.23.06.42.37
RC : 99B 0010076 - NIF : 0999 1600100 7605 - NIS : 0991422901865 15 - AI : 164 500 24 441

ANEPE N° 2116100067 Le Quotidien d'Oran 18/01/2021

Affaire GB Pharma Le procès en appel reporté au 31 janvier

Le procès en appel de l'affaire de la société de fabrication et d'importation de médicaments «GB Pharma», dans laquelle son poursuivis les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et d'anciens ministres, a été reporté hier par la Cour d'Alger au 31 janvier. Le report a été décidé à la demande de la défense des accusés.

Fin novembre, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de cinq (5) ans de prison ferme contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de priviléges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments «GB Pharma» dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger),

laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19.

Le Groupe Condor a bénéficié auprès d'Ouyahia et de Sellal de facilitations jugées illégales pour la réalisation d'un centre pour brûlés à Skikda par la société «Travocovia», une des filiales du Groupe Condor, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale du candidat à la Présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Principes et autres considérations

ment, qui perdraient leur autorité sur les fidèles si jamais un tel projet se concrétise.

L'islam de France est-il sorti de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis plus d'une décennie avec cet accord des dirigeants du Conseil français du culte musulman (CFCM) sur une «charte des principes» qui réaffirme la compatibilité de la foi musulmane avec la République ? Les réactions restent partagées, autant au sein de la mouvance islamiste que les acteurs politiques français, entre ceux qui considèrent que ce pas est important et qu'il est à encourager et ceux qui font la moue ou ne croient pas à un islam conciliable avec les valeurs de la République française. On sait que le projet de cette «charte des principes de l'islam de France», a créé une crise au sein du CFCM, conduisant Chems-Eddine Hafiz, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, à claquer la porte le 30 décembre dernier, décidant de geler tous les contacts avec l'ensemble de la composante islamiste du CFCM. D'autres membres non moins influents, à l'image de l'imam à Villeurbanne et porte-parole du Conseil théologique des imams du Rhône, Azzedine Gaci, parlaient carrément d'un projet mort-né. Mais, au bout du compte, il y a eu un accord sur la charte en question, qui a été soumise au ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, lequel a salué une «avancée très significative», en attendant qu'elle soit présentée au président Emmanuel Macron après son approbation par toutes les fédérations qui composent le CFCM. Une approbation qui conduirait dans une deuxième phase à la création d'un Conseil national des imams (CNI). Et c'est à ce niveau que la situation se complique davantage, en raison des courants d'influence de pays étrangers notamment.

Covid-19 Des dispositions trop lourdes pourraient entraver l'opération de vaccination

El-Houari Dilmi

Les Autorités sanitaires algériennes sont sur le pied de guerre pour entamer l'opération de vaccination contre le Covid-19 (coronavirus). En effet, intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général des Services sanitaires au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et membre du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a indiqué que « tous les staffs médicaux, à travers tout le pays, sont en état d'alerte pour commencer l'opération de vaccination qui va se dérouler de manière progressive et selon la densité de la population de chaque région du pays », a-t-il déclaré. « Le vaccin sera distribué selon les quantités disponibles et ciblera, en premier, les régions à forte densité de population, et surtout les secteurs stratégiques, parmi eux le personnel de santé », a-t-il indiqué.

La wilaya de Constantine, à titre d'exemple, a mobilisé 140 équipes médicales, dont des équipes mobiles pour les régions enclavées, afin de suivre toutes les étapes de l'opération de vaccination à travers toute la wilaya, selon le directeur de wilaya de la Santé.

«Aucun cas d'effets indésirables graves sur les personnes auxquelles on a administré le vaccin Spoutnik V, n'a été enregistré dans le monde, à ce jour», a rassuré quant à lui, hier, sur les ondes de la Chaîne 3, le Professeur et chef de service de médecine légale au CHU Mustapha Pacha, Rachid Belhadj.

Ce dernier a souligné que « tous les vaccins anti-Covid qui vont être importés ont été déjà testés dans plusieurs pays », ajoutant que « les vaccins qui sont utilisés en Algérie ne sont pas employés pour la première fois », a-t-il dit. « Le vaccin russe Spoutnik V, dont l'Algérie attend la réception des premiers lots, dans les prochains jours, est déjà utilisé dans plus de 50 pays dans le monde », a-t-il encore indiqué, précisant que « des scientifiques algériens de haut niveau suivent au quotidien les informations concernant le moindre danger pouvant venir de ces différents vaccins, au niveau international ».

La campagne de vaccination contre la Covid-19 débutera dès l'arrivée

vée de la première commande de la Russie, comme l'a affirmé récemment le gouvernement.

Le président du Syndicat national des Praticiens de la Santé publique (SNPSP), Lyes Merabet, a indiqué, de son côté, sur les ondes de la Radio nationale, que la réussite de cette campagne de vaccination « dépendra d'une bonne organisation logistique, et ce, en associant tous les partenaires et les professionnels de la santé », a-t-il déclaré.

A propos de la mobilisation des structures de Santé, notamment, les polycliniques et les moyens et commodités mis à leur disposition, le président du SNPSP a estimé que « des dispositions trop lourdes sur le plan organisation sont un peu exagérées, et pourraient entraver la bonne marche de l'opération de vaccination ; une opération, qui reste, selon lui, « un simple acte vaccinal ». Du fait de l'envergure de l'opération et le nombre très élevé des personnes cibles concernées par la vaccination, dans un premier temps, « je pense », a suggéré le Dr Lyes Merabet, qu'il « faut utiliser les salles de sport et les grands espaces publics, comme l'a fait l'Angleterre », a-t-il dit. « La communication et la sensibilisation sont très importantes dans ce genre de rendez-vous », a encore affirmé le président du SNPSP, précisant que cela « va permettre d'informer la population à distance et d'éviter ainsi, les déplacements inutiles des gens ». Outre le vaccin chinois dont pourrait bénéficier l'Algérie, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé samedi, l'acquisition prochaine du vaccin britannique contre le coronavirus, AstraZeneca, début février, dans le cadre les accords conclus avec le Covax. Concernant le stockage de vaccin, Benbouzid a indiqué que « le vaccin, qui nécessite des conditions de conservation particulières, nécessite les capacités spéciales », ajoutant que son secteur dispose d'une longue expérience dans le domaine de la vaccination contre diverses maladies ». Le premier responsable du secteur de la Santé, a, enfin précisé que « les enfants, les femmes enceintes et les personnes allergiques ne seront pas concernées par la vaccination contre le Covid-19».

Coronavirus : 222 nouveaux cas et 5 décès enregistrés

Deux cent vingt-deux (222) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 181 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 103.833 dont 222 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2836 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 70.554, a précisé Dr Fourar lors

du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 19 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de cas, et 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Réouverture des Maisons de jeunes à partir d'aujourd'hui



Le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé, dimanche dans un communiqué, la réouverture «progressive et sous contrôle» des Maisons de jeunes à partir d'aujourd'hui lundi, dans le «strict respect» du protocole sanitaire relatif à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

«Suite au communiqué des services du Premier ministre relatif

aux mesures de prévention au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, daté du 14 janvier 2021, il a été décidé l'ouverture progressive et sous contrôle des Maisons de jeunes, à partir du lundi 18 janvier 2021, dans le strict respect du protocole sanitaire adopté par le Comité scientifique de suivi de l'évaluation

de la pandémie du coronavirus Covid-19, en coordination avec le Centre national de la médecine du sport (CNMS)», a précisé la même source.

«Les directeurs de la Jeunesse et des Sports au niveau des wilayas, ainsi que les associations de Jeunesse sont chargés de veiller à l'application stricte du protocole sanitaire adopté», ajoute le communiqué du MJS.

Raiña Raïkoum
Hatem Youcef

Est-ce la bonne statue?

A u-delà de la polémique culturelle dont les auteurs n'ont semble-t-il d'yeux que pour cet ultime totem, ne déploient que des preuves pathétiques et n'ont absolument pas les moyens de leur discours, il y a quand même lieu de se demander si ce mystérieux personnage plus connu sous le nom de Sheshonq I^{er} ou Chachnaq et qui trône désormais non plus sur l'Égypte antique, mais sur la capitale de la Haute Kabylie, est à sa place.

A peine statufié, ce pharaon amazigh divise non pas pour régner (lui et ses descendants l'avaient fait sur les terres du Nil plus de deux cents ans durant), mais pour mettre dos à dos partisans et ses détracteurs qui ne comprennent pas qu'un pharaon fût-il amazigh devienne l'emblème de la région. Avec une musculature digne des gladiateurs romains et un accoutrement semblable au kilt écossais à faire des émules, Chachnaq fait une entrée fracassante dans une contrée à mille lieues de sa terre d'accueil qui l'a vu gravir les échelons de la hiérarchie militaire et fonder la vingt-deuxième dynastie pharaonique après s'être emparé du pouvoir. A-t-il annexé l'Égypte ancienne aux immenses terres amazighes qui comprennent justement l'oasis égyptienne de Siwa ?

A-t-il amazighisé le pays de Kheops et Ramsès II et accolé le tifinagh aux hiéroglyphes ? Comment expliquer aux enfants ce qui a motivé la pose de ce colosse en un lieu aussi stratégique de la ville des genêts dont le toponyme amazigh est amplement représentatif et l'écho retentissant bien au-delà des frontières du pays ?

La proposition de militants et activistes du

mouvement berbère dont l'écrivain Chaoui Ammar (Acawi) Negadi, à l'origine de la création en 1980 du calendrier berbère de débu-

ter ledit calendrier à partir de l'an 950 av. J.-C. correspondant à l'intronisation de Chachnaq est-elle suffisante pour introniser cet illustre guerrier dans une région autrement riche en héros ? Autrement dit, Chachnaq n'est pas directement impliquée dans l'initiation du calendrier aux trois millénaires; il avait naturellement d'autres affaires plus pressantes que de se consacrer à l'émulation des Egyptiens dans l'instauration d'un calendrier semblable au calendrier nilotique. Qu'a-t-il concrètement apporté à tamazight ? A vouloir à tout prix s'enraciner dans un passé très lointain, on risque de se déraciner et se couper du présent en sombrant dans le faux et l'inauthenticité.

Il est vrai que la symbolique de la pose de cette statue est indéniable et le surplus de visibilité engrangé d'ores et déjà peut dépoüssier davantage l'histoire des Amazighs, mais force est de dire que Jugurtha aurait été plus approprié. En effet, n'est-il pas plus judicieux de libérer définitivement Jugurtha des geôles romaines et lui permettre de se reposer parmi les siens ? D'ailleurs, Yugurtha est tout indiqué puisque ce nom même signifie prééminence en tamazight (il les a surpassés). Un astéroïde découvert par un astronome sud-africain, Cyril V. Jackson, est nommé le (1248) Jugurtha et le grandissime poète français, Arthur Rimbaud, obtint en 1869 le premier prix du concours général de poésie organisé par sa ville natale avec ses 75 vers latins sur Jugurtha.

Caravane médicale dans plusieurs wilayas

La Protection civile sur tous les fronts

M. A.

La Protection civile poursuit son engagement dans les actions d'aides humanitaires et préventives. La direction générale de la Protection civile a ainsi organisé une caravane médicale au profit des populations habitants des zones d'ombre. Et ce, en application du programme d'action en matière de prise en charge des zones déshéritées. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de ce dossier « une priorité absolue de son gouvernement ». Les éléments de la Protection civile devront, à travers

cette caravane médicale, silloner plusieurs wilayas du pays, à la rencontre des populations habitantes des zones d'ombre et les zones éparse dans les wilayas d'El Oued, Biskra, Khénchela, souk Ahras, Oum El Bouaghi et Batna. Et ce, pendant la période s'étalant du 17 au 22 janvier 2021, en étroite collaboration avec les services compétents des wilayas et la participation des directions de la Santé des wilayas concernées. La Protection civile est encadrée, dans cette action, par un staff composé de praticiens, spécialistes en médecine d'urgence, dotés de matériels et

médicaments nécessaires et qui ont pour objectif d'assurer les consultations et les soins nécessaires avec la mise en place de protocole de traitements adaptés, selon les services de la communication de la direction générale de la Protection civile.

Les rédacteurs du communiqué ont également précisé que l'équipe chargée de cette action devra ainsi sensibiliser la population contre les risques liés à la propagation du nouveau coronavirus Covid 19, et les mesures barrières, ainsi que la prévention des risques domestiques en particulier le risque d'asphyxie.

Les spécialistes rassurent

Vaccination contre la COVID-19, ce qu'il faut savoir

Ghania Oukazi

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de la pandémie du COVID-19, Professeur Djamel Fourar, a déclaré, hier, que «la vaccination débutera fin-janvier, elle est imminente». Elle concernera, en premier, les corps exerçant une activité sensible comme les personnels de la Santé et les services de Sécurité, les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques, pour s'étaler plus tard aux populations de plus de 18 ans». Il a fait savoir que «8.000 centres sont dédiés à cette vaccination» en notant que «le programme de vaccination est flexible et modulable, d'autres centres pourraient être ouverts en fonction des populations éligibles à la vaccination».

Interrogé, hier, par nos soins au sujet de cette opération de vaccination, Professeur Rachid Belhadj, chef de service Médecine légale et directeur des Activités médicales et paramédicales, au CHU Mustapha, pense que «la période est vraiment propice pour, c'est une période calme, les chiffres ont baissé, il y a moins de demandes, le personnel a récupéré, nous sommes en train de nous organiser, c'est la période idoine pour commencer la vaccination, si on était en juillet ou en août, au moment de la 2^{ème} vague, ça aurait été difficile de faire deux opérations en même temps, prendre en charge et vacciner». Mais dit-il n'est-ce pas «kol otta fiha khier». Il fait savoir que «selon les déclarations du ministère de la Santé, en plus du russe et du chinois, l'Algérie va ramener le vaccin des Laboratoires Astra-Zeneca». Il note cependant qu'«on confond avec la vaccination contre la polio ou la rougeole, il est vrai qu'en matière de geste c'est la même chose». Il évoque la circulaire signée par le ministère de la Santé, au sujet du nouveau vaccin pour affirmer que «pour ça, il faut un interrogatoire, un examen au préalable par un médecin qui doit aussi poser l'indication parce qu'il y a des contre-indications».

«C'EST LE COMPORTEMENT DE LA POPULATION QUI COMpte»

Belhadj explique «ce geste doit être exécuté soit par un médecin soit généralement par un infirmier formé pour, cette circulaire demande de laisser la personne en observation 15 à 30 minutes et à la fin on doit acter ce qui a été fait. Des priorités ont été données dans cette circulaire, le personnel de la Santé, les personnes âgées de plus de 65 ans même si elles ne sont pas malades, les corps sensibles et utiles (les services de Sécurité, les Douanes, la Protection civile, les Affaires religieuses...), et les malades chroniques au-delà de 18 ans». Il annonce en outre, que «le Comité scientifique a pris la décision de vacciner toute personne qui a été contaminée mais après trois mois de sa guérison». Il indique que «les personnes déjà contaminées peuvent l'être une autre fois mais il faut compter deux ou trois mois après, toutefois, ce ne sont pas des formes sévères». Pour lui, «si on donne 20 vaccins par jour aux 8.000 centres, on est loin des 250.000 doses promises, faites le calcul». Ce qui importe selon lui, «c'est le comportement de la population notamment à risques qui est citée dans la circulaire, de laquelle on a exclu l'enfant et l'adolescent qui ne sont pas concernés et c'est tant mieux». Il estime que «nous avons toute l'année pour vacciner, la vaccination n'est pas limitée dans le temps» mais n'exclut pas une autre vague de la pandémie «parce qu'on voit ce qui se passe autour de nous,

Aux professionnels de la Santé qui doutent de l'efficacité du vaccin contre la COVID-19, de sa programmation et de ses effets secondaires, le directeur général des Services de santé et de la Réforme hospitalière recommande qu'« il ne faut pas faire dans le populisme, soyons sages, la vaccination contre des pathologies virales, c'est réellement le salut ».



ce virus qui a muté», dit-il, en affirmant que «pour le moment c'est vraiment limité chez nous parce nos frontières sont fermées, ça a donné ses fruits...». Il précise cependant que «s'il y a retard dans l'acquisition d'un quelconque vaccin, ce n'est pas la faute au ministère de la Santé» mais, dit-il «nous n'avons pas le choix des vaccins, il y a une pression terrible sur les marchés internationaux». Il lâche que «parfois c'est au plus offrant, on ne sait pas trop, nous le personnel de santé, c'est comme l'histoire du Boeing ou des matériels de prévention, il y a bien des pays qui ont embarqué des lots d'autres pays...». Il rassure toutefois en pensant que «comme c'est un vaccin, il y a peut-être un peu d'éthique, d'humanisme...». Il recommande aussi qu'avec le vaccin «il ne faut pas crier victoire, on n'est pas sorti de l'auberge, il faut absolument respecter les mesures barrières et de prévention». La baisse des cas contaminés est liée, selon lui, au cycle du virus qui évolue. «La prise en charge des malades chroniques, en particulier les cancéreux, commence à se faire timidement, on a peur d'être ratrappé par une autre vague... On attend la décision du ministère de la Santé», nous apprend-il sur ce plan. «Il y a le secteur privé qui doit suppléer au secteur public qui est dans une situation très particulière mais il est mal structuré» indique-t-il.

«NOUS SOMMES COMPTABLES DEVANT M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE»

Le directeur général des Services de santé et de la Réforme hospitalière, membre du Comité scientifique de la pandémie, Professeur Lyes Rahal, nous a précisé, hier, que «le vaccin n'est pas arrivé, s'il était là on l'aurait dit». Il s'étonne d'entendre dire qu'il y a des retards dans son acquisition et lâche «par rapport à quoi ? Le président de la République avait instruit le ministre de la Santé pour que ça se fasse avant fin-janvier, nous sommes comptables devant M. Le président de la République, nous sommes en train de travailler pour que ça se fasse avant fin-janvier, si le vaccin était là, nous aurions été très heureux et nous l'aurions annoncé à la minute près». A propos d'une date précise pour sa réception, il répond «pas du tout, sincèrement, je n'ai pas de date et même si on l'avait, je ne l'aurais pas dit, en raison des aléas qui se passent dans cette situation iné-

dite..., on pourrait donner une date puis après il y a un souci de transport (...), nous avons dit avant la fin-janvier, ce sera Inchallah avant fin-janvier, je l'espère ! Il y a une très, très forte demande avec tout ce qui se passe autour de nous (...). Il rappelle que «nous sommes en train de travailler sur les vaccins depuis le 6 août, bien avant beaucoup de pays, nous le faisons dans le calme, la sérénité sans bruit», C'est au moment où l'Algérie a intégré le mécanisme COVAX ? Lui avions-nous demandé. «Oui, vous voyez il y a même une preuve. Il y a même un engagement de M. le ministre». L'achat du vaccin russe 'Spoutnik Victory' «en dehors de ce mécanisme» le pousse à préciser qu'«on n'est pas sorti de ce mécanisme, nous sommes toujours dedans, et nous avons le droit d'acheter ailleurs, on est obligé de diversifier nos achats, M. le ministre a dit que nous avons besoin de 40 millions de doses !». A une question sur la possibilité de les avoir, sans problème, dans des délais raisonnables, il affirme que «nous avons dit que nous allons étaler notre stratégie vaccinale sur toute l'année». Lyes Rahal souligne, par ailleurs que «l'Algérie va acquérir le vaccin chinois du Laboratoire 'SINOPHARM' et non 'SINOVAC', il ne faut pas confondre entre les deux, ceux qui disent que le vaccin chinois est efficace à 50% parle du vaccin 'SINOVAC' et non de 'SINOPHARM'...».

«ON EST OBLIGÉ DE DIVERSIFIER»

Rahal refuse de se prononcer sur l'achat du vaccin des Laboratoires 'ASTRA-ZENECA' en faisant savoir que «depuis le 6 août, nous travaillons sur 10 vaccins, nous avons étudié tous les vaccins qui ont dépassé la phase clinique 3, nous en avons étudié la sécurité, l'efficacité, l'adaptabilité par rapport à notre environnement, si nous avons les moyens nécessaires de prendre en charge un type de vaccin qui a prouvé son innocuité, son efficacité, nous sommes préneurs, le vaccin 'Astra-Zeneca', peut-être que oui». Il explique qu'«à partir du mois de février, je vous dirai qu'aucun pays n'est capable d'assurer à sa population toute la quantité requise d'un seul laboratoire, dans l'état actuel des choses, soyons sages, on est obligé de diversifier». A propos des effets secondaires du 'Spoutnik V', le DGSS du ministère de la Santé pré-

cise «bien sûr, sur les effets secondaires mineurs, c'est clair ! Mais nous avons aussi l'Agence nationale de pharmaco et de matériaux de vigilance qui montrera tous les effets secondaires constatés sur le terrain». Pour lui, «l'Algérie a toute une histoire en matière de vaccination, nous avons toute une histoire du programme élargi de vaccination dont je suis fier, les gens oublient, nous n'allons pas jeter l'eau avec le bébé concernant notre système de santé, nous avons l'un des meilleurs programmes de vaccination sur le continent, c'est sûr. Les deux choses dont les Algériens devraient être fiers, c'est la lutte antituberculeuse et le programme de vaccination, je rends hommage à mes aînés, à mes maîtres, la vaccination c'est depuis 1969 (...). Il affirme au sujet de la vaccination contre la COVID-19 que «dans n'importe quelle structure de proximité, répartie sur le territoire national, on constate la préparation de nos frères, de nos paramédicaux, nous sommes prêts ! Nous n'attendons que le vaccin». Il note ainsi que «nous avons plus de 6.100 salles de soins, plus de 200 établissements de proximité, nous avons 16 CHU, 273 PCH, sur ce plan là, nous n'avons aucun souci. En plus, nous n'allons pas recevoir les 20 ou 40 millions de doses, en même temps, donc je ne pense pas que la vaccination nous posera des problèmes, c'est une routine pour nous».

«LE VACCIN EST GRATUIT, NON OBLIGATOIRE MAIS RECOMMANDÉ»

A la possibilité d'associer le privé à cette opération, il interroge «pourquoi faire ? Si on était dépassé, oui...». Rahal rappelle «comme annoncé par M. le ministre, le vaccin est gratuit et non obligatoire mais recommandé, c'est pour cela que nous sommes en train de mener toute une campagne médiatique». Il est convaincu, cependant, qu'«il y a une cabale contre la vaccination depuis une dizaine d'années dans le monde. Il faut savoir qu'il n'y a pas mal de pathologies qui ont été éradiquées par la vaccination, les pays qui sont cités comme exemples pour ce qui est du vaccin anti-COVID-19, sont de très, très mauvais élèves quant au respect de la vaccination, je parle des pays européens. Je me rappelle de l'épidémie de rougeole de 2018, nous avons eu une cabale médiatique contre la vaccination et nous

l'avons payé très cher (...), pas mal de monde qui a saboté cette campagne». Juste pour le plaisir ou pour des intérêts politiques ? Lui demandons-nous. «Je ne sais pas, je ne juge pas, je constate, il faut faire attention, la vaccination est un acquis pour le pays, le programme élargi de vaccination est très important, il ne faut pas aller dans le populisme, la vaccination contre des pathologies virales, c'est réellement le salut». Il relève que «les gens reprochent au vaccin anti-COVID-19 la rapidité de sa réalisation ou de sa production, mais ce qu'ils oublient c'est que pas mal de pays avaient déjà une plate-forme préparée par rapport au SARSCOV 1 dans le début des années 2000, même nous, mais aujourd'hui ce qui nous intéresse c'est de réduire le nombre de contaminations et non pas d'avoir une immunité collective de plus de 60 ou 70%, parce que ce qui fait la particularité de ce SARSCOV 2, c'est par rapport à ses formes graves et aux décès qu'on veut réduire au niveau des populations cibles, si c'était une grippe normale sans qu'il n'y ait des répercussions sur le plan vitale, on n'aurait pas pris ça en considération comme on le fait aujourd'hui». Le DGSS explique qu'en matière de vaccination il faut mettre dans la balance, risque et bénéfice. Parler d'effets secondaires, oui, il y a toujours un risque, même en prenant du paracétamol, on a des risques, on peut avoir des effets secondaires (comme des troubles hépatiques), mais nous le connaissons. C'est clair que chaque médicament a ses effets secondaires mais il faut que les gens pensent le pour et le contre, risque-bénéfice».

«C'EST TERRIBLE!»

Interrogé sur une éventuelle levée du confinement ou révision des mesures barrière après la vaccination, Pr Rahal répond «je ne saurais vous répondre tout de suite, pour parler d'avenir il faut attendre, il se pourrait qu'on n'utilise pas le vaccin, le SARSCOV 1 a bien disparu sans vaccination, on ne pourrait se prononcer dès maintenant, ce qu'on dit chaque fois, et je rends hommage aux membres du Conseil scientifique qui a fait un travail colossal, -ils sont volontaires depuis le mois de mars», par exemple le protocole sanitaire dans toutes les institutions de l'Etat, tout a été fait par eux ». Le DGSS se prononce sur le manque de médicaments en soutenant que «le secteur concerné en a parlé pour améliorer la situation...». A propos des CHU consacrés uniquement au COVID-19, il nous fait savoir que «ça c'est nous, je sais que c'est douloureux, on a établi avec M. le ministre des priorités, les urgences, le cancer, la femme, l'enfant, on n'a pas touché à cela ! Mais il fallait qu'on fasse un choix et il a été vite fait. Il fallait sauver des vies humaines (...). Aux médecins qui ont relevé que les cancéreux sont morts chez eux par manque de prise en charge, il demande «qu'ils nous montrent ces cancéreux qui sont morts chez eux par manque de traitement, ce n'est pas vrai, j'ai un système d'informations devant moi. J'ai intervenu, personnellement au sommet de la vague pour hospitaliser des malades du cancer au CPMC, à Oran, à Constantine(...). Mais choisir entre un malade qui a la vésicule biliaire et un autre qui fait une détresse respiratoire, le choix est vite fait». Il nous indique en conclusion que «nous sommes arrivés à 10.000 malades contaminés hospitalisés, en juillet ils étaient plus de 12.000, nous avons eu 2.831 décès au 16 janvier (avant-hier) dont 153 décès parmi le personnel de la Santé et plus de 11.500 contaminés au niveau du même personnel, c'est terrible».

Formation professionnelle

Les ingénieurs-enseignants paralysent les instituts spécialisés

Abdelkrim Zerzouri

Les ingénieurs-enseignants de la formation professionnelle, affiliés au Syndicat national des professeurs spécialisés du secteur de la Formation et l'Enseignement professionnels (SNAPEF), qui a reçu son agrément en 2019, ont paralysé, hier, les instituts spécialisés à travers le territoire national en déclenchant « une grève d'une journée reconductible », en signe de protestation contre les durées conditions socioprofessionnelles, notamment l'absence totale d'une gestion de carrière digne de ce nom. « Nous sommes des ingénieurs-enseignants, nous formons des cadres de niveau 5, soit des techniciens supérieurs, mais nous sommes classés au bas de l'échelle, à la 13, sans aucune possibilité d'évolution jusqu'à la fin de carrière », s'insurge le coordinateur national du SNAPEF, Guerfi Safouane.

Ce dernier, joint par nos soins au téléphone, précisera

qu'un enseignant du cycle primaire a plus de considération que les ingénieurs-enseignants du secteur de la Formation professionnelle, tant sur le plan salarial que les possibilités offertes par voie d'avancement dans le grade. «Grave injustice qui touche cette catégorie de personnel qui part en retraite avec le même grade de recrutement !» lâchera-t-il.

Nos revendications principales concernent des points liés à la consolidation des grades de classement et la révision du statut particulier des enseignants spécialisés détenteurs de diplômes universitaires, indique encore notre interlocuteur. Non sans souligner que le Conseil national du syndicat a préféré alerter les autorités avant d'en arriver à l'ultime recours, la grève, à travers l'organisation de sit-in quotidiens de 2h sur les lieux de travail, du 6 au 14 janvier, hélas sans aucun écho positif. Des rencontres ont bien eu lieu entre les syndicalistes et les responsables du

ministère de tutelle, mais sans arriver à désamorcer le conflit. Non seulement ces rencontres n'ont abouti à rien, mais leur issue a plus encore démoralisé et désespéré les travailleurs et leurs représentants. Le coordinateur national rappelle dans ce sillage que « de précédentes actions de protestation ont été initiées depuis 2010, sans aucun résultat positif, mais nous avons toujours espérer que notre voix soit entendue par les plus hautes autorités ».

Tant le cas des ingénieurs-enseignants est unique dans le corps de la formation professionnelle, et qu'il est grand temps de mettre fin à cette injustice qui ne peut que décourager, démotiver et porter atteinte à la mission noble de la formation professionnelle, clamera-t-il. Malgré l'indifférence qui accentue leur désarroi, les grévistes sont déterminés à aller jusqu'au bout pour satisfaire leur revendication, tout en gardant les portes ouvertes au dialogue et à la concertation.

Plus de 2,7 milliards m³ d'eau potable produits en 2020

L'Algérienne des eaux (ADE) a produit en 2020 plus de 2,7 milliards de mètres cubes d'eau potable pour l'approvisionnement des citoyens au niveau national, soit 7,3 millions de m³/jour, selon le bilan rendu public dimanche par l'entreprise.

Présentant son bilan pour l'année 2020, l'ADE a indiqué dans une vidéo postée sur page Facebook que plus de 34.000 travailleurs exerçant à tous les niveaux ont été mobilisés en vue de fournir de meilleures prestations aux citoyens.

Afin de mettre fin au gaspillage de la ressource hydrique, l'ADE est intervenue en 2020 pour la réparation de plus de 220.000 fuites d'eau, soit 603 fuites/jour, tout en éliminant plus de 4.000 branchements illicites.

En 2020, il était question de parachever les travaux de réhabilitation du réseau dans cinq villes, sur une longueur de 264 km, outre la pose de plus de 206.000 compteurs pour réduire la facturation forfaitaire.

S'agissant de l'entretien des installations hydrauliques, l'ADE a réalisé en 2020 plus de 4.100 forages, plus de 260 puits, plus de 2.000 stations de pompage et plus de 100 stations de traitement d'eau.

Il s'agit en outre, au cours de la même période, de la réalisation de plus de 8.100 réservoirs d'eau, d'une capacité globale de 7,8 millions de m³, de 20 stations de déminéralisation et de 13 stations monobloc de dessalement de l'eau de mer.

PLUSIEURS NOUVEAUX PROJETS MIS EN SERVICE EN 2020

Parmi les projets réalisés en 2020, figure l'approvisionnement en eau potable de 11

communes situées dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif et M'sila, au profit de plus de 126.000 habitants, et ce à partir du barrage de Tlesedit (Bouira).

Durant cette période, l'ADE a approvisionné cinq daïras dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, au profit de plus de 577.000 habitants à partir du barrage d'Ourkiss situé à Ain Fakroun dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

Figurent également parmi les projets, le transfert d'eau potable au profit de plus de 1.100.000 habitants à partir de la station de traitement du barrage de Mahouane, l'appui de l'approvisionnement d'eau potable au profit de trois communes de Batna au profit de plus de 208.000 habitants, et ce à partir du barrage Kouidet Medouar.

Concernant le renforcement du contrôle de la qualité de l'eau pour préserver la santé publique, l'entreprise a indiqué avoir acquis un nouveau matériel pour équiper les laboratoires à travers les unités.

Elle a indiqué avoir procédé, en 2020, à la prise de plus de 2,7 millions de chlores, plus de 230.000 analyses bactériologiques et plus de 260.000 analyses physicochimiques.

L'année 2020 a été marquée, par ailleurs, par le renforcement du paiement électronique pour faciliter l'opération de paiement et éviter le déplacement des clients aux agences commerciales relevant de l'entreprise durant la période de propagation de la pandémie.

Il a été également procédé, durant cette période, au raccordement du réseau interne de l'établissement à internet, en vue de faciliter la circulation de l'information et d'en améliorer l'accès, à toutes les unités pilotes (Sétif, Bouira et Sidi Bel-Abbes), apprend-t-on.

de même source qui précise que cette opération sera généralisée progressivement au niveau national.

Dans l'objectif d'améliorer le service, l'ADE a conclu en 2020, 441 accords avec les startups, portant pose de compteurs et réparation des fuites d'eau, et ce en vertu de la convention conclue entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé des micro-entreprises.

L'établissement a également collaboré, de manière participative, avec les représentants de la société civile et des présidents des quartiers, au niveau national, dans l'objectif d'améliorer le service au profit du citoyen.

Quant au domaine de la communication et de l'information, l'année 2020 a connu le lancement de plusieurs campagnes, dont la toute première fut le lancement d'une campagne d'envergure de prévention contre la propagation de la Covid-19, ainsi que la participation avec les Pouvoirs publics dans des campagnes de stérilisation au niveau national.

L'ADE a également mis en place un protocole sanitaire préventif au niveau de l'ensemble de ses unités, avec la distribution de plus de 63.000 masques et de plus de 72.000 gants. L'ADE a lancé, en 2020, une large campagne de prévention des maladies à transmission hydrique (MTH), ainsi que de larges campagnes de proximité pour le recouvrement des dettes et créances impayées auprès de la clientèle.

Dans l'objectif d'encourager les citoyens à économiser la ressource hydrique, l'ADE a lancé une large campagne nationale avec la participation, entre autres, de personnalités sportives, intellectuelles et religieuses.

Chanegriha

Mettre en échec tous les «desseins hostiles»

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé, hier, la détermination des Algériens à mettre en échec «tous les desseins hostiles», qui, dans un passé récent, ont essayé un échec cuisant en essayant d'employer le virus du terrorisme et d'en faire un autre moyen abject et destructeur pour concrétiser des objectifs suspects et tendancieux, des tentatives qui échoueront aujourd'hui et demain dans toutes leurs ignobles manœuvres», a-t-il souligné.

«la démarche patriotique authentique qu'adopte l'ANP, avec dévouement et abnégation, afin d'être la digne héritière de ses ancêtres et demeurer le gardien fidèle et le protecteur dévoué de cette terre bénie, est en soi un immense honneur», note la même source.

«Je confirme en cette occasion que la démarche patriotique authentique qu'adopte l'ANP, avec dévouement et abnégation, afin d'être la digne héritière de ses ancêtres, et de meurer le gardien fidèle et le protecteur dévoué de cette terre bénie, qui mérite que notre Armée préserve chaque parcelle de son sol et qu'elle se déploie le long de ses vastes frontières nationale», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a souligné, en outre, «cette démarche judicieuse est en soi un immense honneur pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui tient toujours, en s'acquittant de son devoir national envers son peuple et sa patrie, à se remémorer le passé de l'Algérie riche en exploits et d'en inspirer les facteurs de la forte détermination et la ferme résolution à poursuivre son devoir national sacré».

Par la suite, le général de Corps d'Armée a procédé à «l'inspection de quelques unités de combat déployées le long des frontières et a dispensé un ensemble d'instructions et d'orientations à leurs commandants et personnels, visant à redoubler de vigilance et de prudence afin de contrer tous les fléaux et dangers», conclut le communiqué.

Alger

Le Tribunal d'El Harrach lance un appel à témoin et à victime d'escroquerie

Un appel est lancé à toute personne victime d'escroquerie de l'accusé Benzahra Hillal ou ayant eu affaire à lui, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher du bureau du juge d'instruction de la première chambre près le tribunal d'El Harrach, a indiqué dimanche un communiqué de la sûreté nationale.

«Le juge d'instruction de la première chambre près le tribunal d'El Harrach lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie de l'accusé, Benzahra Hillal ou ayant eu affaire à lui, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher de son bureau

pour déposition», précise la même source.

«Cet appel fait suite à l'examen de l'affaire dans laquelle l'accusé Benzahra Hillal est poursuivi pour escroquerie et usurpation de la qualité d'un officier à la Présidence de la République», ajoute le communiqué.

Mostaganem

Incendie sur un bateau de pêche

Un incendie s'est déclaré sur un bateau de pêche au niveau du port commercial de Mostaganem provoqué par une étincelle lors d'une opération de maintenance, a-t-on indiqué dimanche auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

«Le bateau de pêche, sous le nom de "Mimouna Rabha", a été touché samedi soir par un incendie partiel lors d'une opération de maintenance au niveau de l'abri de réparation navale du port commercial de Mostaganem», a précisé à l'APS le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Rahmani Toufik. Le bateau, propriété d'un opérateur de la wilaya d'Oran, est enregistré au port de Bouzedjar (Aïn Temouchent). Il était en phase de réparation après une collision avec un navire marchand, a-t-il précisé.

L'incendie qui s'était déclenché lors d'une opération de découpage de certaines parties (de l'embarcation) par une machine, a causé des dégâts matériels ayant touché quelques parties du bateau sans provoquer de dégât humain, selon la même source.

Un plan d'intervention a été mis en place, en coordination avec les unités de la protection civile et la capitainerie du

port, ainsi que l'équipe des gardes côtes, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la direction de wilaya de la protection civile, le lieutenant Mohamedi Mansour.

L'opération d'intervention a duré 07H00 et s'est poursuivie jusqu'à 22H00. Trois unités de la protection civile ont été mobilisées, à savoir l'unité principale, l'unité du port, l'unité marine (4 camions d'extinction, un camion à échelle et une embarcation). De son côté, la brigade de la police des frontières maritimes du port a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Troubles nocturnes, pillage et arrestations Nuit chaotique en Tunisie

El-Houari Dilmî

Dix ans après la chute du président Zine El Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011 sous l'effet d'un soulèvement populaire, la Tunisie connaît toujours une instabilité politique et des problèmes socio-économiques.

En effet, quelques heures après l'annonce par le chef du gouvernement tunisien Hichem Mechichi d'un vaste remaniement de son gouvernement affectant douze ministères notamment ceux de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé, les Tunisiens ont vécu une nuit chaotique, avec des troubles nocturnes et actes de violences qui ont été enregistrés samedi soir dans plusieurs villes tunisiennes, dont Tunis, Sousse et Kairouan, selon des sources sécuritaires tunisiennes.

En plein couvre-feu, des jeunes ont procédé à provoquer des troubles en mettant le feu dans des pneus, en fermant les routes, en lançant des pierres contre les forces de l'ordre et en s'attaquant et saccageant des magasins et commerces privés ou établissements publics, obligeant les autorités à faire intervenir la Garde Nationale pour remédier à la situation.

Des affrontements entre des jeunes de quartiers «Ettadhamen» et «Allintilaka» relevant respectivement des gouvernorats de l'Ariana et de Tunis, et les forces de l'ordre ont éclaté dans la nuit de samedi à dimanche. Au cours de ces affrontements, les jeunes ont tenté de saccager un bureau de poste avant d'être dispersés. Quant au distributeur automatique de ce bureau, il a été détruit et pillé, selon les mêmes sources. Partout, les unités sécuritaires ont riposté en jetant des gaz lacrymogènes. Ces actions se sont passées simultanément aux gouvernorats de Tunis, Kairouan, Sousse, Monastir, Siliana et le Kef. D'après



les mêmes sources, les unités sécuritaires relevant du district de la sûreté nationale à Kalaa Kebira dans le gouvernorat de Sousse ont réussi à mettre en échec un plan d'actes de vandalisme dans la région. Quinze jeunes hommes dont des délinquants ont été arrêtés et une dizaine de cocktails Molotov, des récipients de carburant ainsi que des armes blanches ont été saisis, rapportent les mêmes sources. Aucun slogan revendicatif n'a été enregistré durant ces troubles, selon le ministère de l'Intérieur.

Pour rappel, quelques dizaines de Tunisiens, dont des victimes de la répression de la révolution en 2011 ou leurs proches, se sont rassemblés jeudi en dépit du confinement, et ils ont été empêchés de défiler sur l'avenue Bourguiba, lieu symbolique de la révolution. "C'est un confinement politique et non sani-

taire", ont lancé les manifestants, réagissant à l'important dispositif sécuritaire déployé dans le centre de Tunis, qui les a dispersés dans le calme. Un confinement de quatre jours a débuté jeudi, jour du 10e anniversaire de la fuite de Zine el Abidine Ben Ali, et les rassemblements comme les déplacements non essentiels sont interdits pour faire face à la recrudescence des cas de Covid-19.

Les blessés de la révolution, à l'initiative de cette marche, réclament une reconnaissance officielle de la part des autorités, notamment via la publication de la liste définitive des morts et blessés au Journal officiel. Cela leur donnerait droit à des réparations, mais aussi à une reconnaissance morale, en gravant dans le marbre cet épisode de l'histoire tunisienne, alors que s'enlise le procès des responsables du minis-

tère de l'Intérieur poursuivis pour des homicides en 2011.

UN GOUVERNEMENT REMANIÉ EN POMPIER

Le premier ministre tunisien Hichem Mechichi a annoncé samedi un vaste remaniement de son gouvernement affectant douze ministères notamment ceux de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé.

Ce nouveau gouvernement, dans lequel aucun des ministères redistribués n'a été attribué à une femme, doit encore être approuvé par le Parlement. "L'objectif de ce remaniement est d'avoir davantage d'efficacité dans le travail du gouvernement", a déclaré M. Mechichi à la presse. Quelques heures après une rencontre avec le président Kaïs Saïed, le 1er ministre a insisté sur le choix de

ministres "dont l'intégrité ne souleve aucun doute", selon un communiqué de la présidence de la République. "Il n'y a pas de place (dans le gouvernement) pour les personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires" ou pour lesquelles "il existe des doutes sur leurs parcours ou leurs comportements qui pourraient porter atteinte à l'Etat et à la crédibilité de ses institutions et à la légitimité de ses décisions", est-il souligné, dans le même communiqué du Palais de Carthage. La classe politique, plus fragmentée que jamais depuis les élections législatives de 2019, se déchire alors que l'urgence sociale s'accentue avec la pandémie de coronavirus (177.231 cas dont 5.616 décès), qui s'ajoute à la hausse des prix, la persistance du chômage et la défaillance croissante des services publics.

Un homme lourdement armé arrêté près du Capitole



Un homme lourdement armé a été arrêté vendredi à Washington alors qu'il cherchait à passer un des nombreux points de contrôles près du Capitole, où Joe Biden prêtera serment dans quelques jours, selon un rapport de la police. Wesley Allen Beeler, originaire de Virginie, s'est présenté vendredi soir à un point de contrôle à quelques encabulations du Capitole, détaille un rapport de police consulté samedi par l'AFP, confirmant une information de CNN.

Il était muni d'une accréditation "non valide" pour la cérémonie d'investiture de Joe Biden. La police a retrouvé une arme de poing chargée et plus de 500 cartouches de munitions en possession de l'individu. Sur son pick-up blanc, plusieurs autocollants défendant le droit au port d'armes: "S'ils viennent prendre vos armes, filez-leur vos balles d'abord". M. Beeler a été arrêté dans la foulée pour possession d'armes à feu non enregistrées et détention illégale de munitions.

"C'était une erreur de bonne foi", a déclaré M. Beeler au quotidien Washington Post après avoir été libéré. "Je me suis rendu à un point de contrôle après m'être perdu dans Washington: je suis un gars de la campagne", a-t-il affirmé. "Je leur ai montré le badge d'accès à la cérémonie qu'on m'avait remis". M. Beeler a précisé au journal qu'il était affecté comme agent de sécurité privé près du Capitole et a présenté un certificat remis par son employeur. Il a dit avoir un port d'arme en Virginie mais avoir oublié de retirer son arme de son véhicule avant de quitter son domicile pour sa permanence de nuit à Washington.

GARDE NATIONALE MOBILISÉE

Le Parquet ne s'est pas opposé à sa libération, a rapporté le Washington Post, précisant qu'il avait néanmoins été sommé de ne plus se rendre dans la capitale sauf pour les démarches relatives à la procédure judiciaire le concernant.

En réaction au violent assaut contre le Capitole par des partisans pro-Trump le 6 janvier, Washington a pris ces derniers jours des allures de camp retranché avec ses blocs de béton et ses fils barbelés. Les autorités craignent de nouveaux troubles en marge de la prestation de serment de Joe Biden, mais aussi que la violence prévue à Washington ne se déporte ailleurs dans le pays.

Des membres de la garde nationale ont été mobilisés dans plusieurs Etats, et des grillages ont été installés autour de certains parlements locaux, comme en Californie, ou dans le Minnesota. D'ordinaire, la cérémonie d'investiture est l'occasion pour des centaines de milliers d'Américains d'affluer tous les quatre ans dans la capitale, s'arracher des produits dérivés en tous genres à l'effigie de leur président, avant de le regarder prêter serment sur les marches du Capitole. Mais la fête aura cette année un goût particulier: le "National Mall", l'immense esplanade au pied du Capitole, sera fermé au public. Seules les personnes dûment accréditées seront autorisées à pénétrer dans la zone et il est probable que le nombre de militaires patrouillant la capitale dépasse celui des spectateurs sur place.

Réinventer l'école

Par Chaib Aïssa-Khaled*

1ère partie

Il leur sera assigné, en outre, de prévoir un enseignement qui l'orientera dans le sens de l'effort intellectuel authentique, cet effort qui sera capable d'animer l'enquête scientifique et déterminé à piloter le rapport qui existe entre la connaissance et son utilité pratique, en vue de lui permettre de cerner une vérité scientifique de moins en moins relative. En véritables plans de formation, ils devront se définir par :

*la cohérence des activités de l'enseignement-apprentissage et leur pertinence par rapport aux objectifs arrêtés ;

*la définition d'une méthode appropriée à l'acte éducatif prospectif ;

*la périodicité de l'alternance des modes d'évaluation, (sommative et formative), de l'enseignement-apprentissage programmé.

L'élaboration des contenus d'étude, (programmes), s'effectuera sur la base de critères psychopédagogiques universels. Evolutifs, ils seront continuellement amendés. Ils seront appréciés dans leur interactivité et dans leur complémentarité, d'où la mise en place d'une stratégie-tactique ayant pour mission d'évaluer leur pertinence et par conséquent, d'actualiser régulièrement les manuels scolaires ainsi que les méthodes, les moyens et les procédés de leur enseignement. L'approche intra et interdisciplinaire, appelée à favoriser la compréhension des concepts, l'assimilation de l'utilité pratique qu'ils sous-tendent et de fait, la formation et l'affermissement des compétences générales et des qualifications spécialisées escomptées, devra être de mise.

Les objectifs de la Formation seront développés sous forme de connaissances à dispenser, (complexe cognitif) et d'aptitudes à faire acquérir, (compétences). La formulation des objectifs est un temps fort qui permet de passer de l'analyse à l'action. Il s'agit alors de changer de points de vue et d'imaginer cette formulation « en regardant vers l'avenir ». Formuler des objectifs, c'est donc canaliser l'action, élaborer des choix et hiérarchiser les priorités.

S'AGISSANT DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

On en répertorie la promotion du culte du savoir et de l'action utile par l'initiation de l'esprit à procéder à son réarmement systématique au moyen de la formation permanente, (à instituer), et à conscientiser son projet d'avenir, en lui apprenant à :

*acquérir et à assimiler les notions de mathématiques ainsi que la maîtrise de leurs applications ;

*adopter des attitudes positives qui l'aident à s'intégrer dans la société humaine du troisième millénaire marquée par la mondialisation des idées et du comportement, l'accélération des progrès scientifiques et technologiques et l'intensification de la concurrence entre les nations et qui mettent les hommes face à l'omniprésence du futur, sa crainte, ses incertitudes, mais aussi ses défis.

*sacrifier et promouvoir le rôle de la société algérienne au sein de la civilisation universelle. Dans un monde où le rythme des mutations et du progrès technique est fortement accéléré, l'Algérie doit se doter des moyens de s'intégrer à ce mouvement général dans la préservation de son génie propre et de ses intérêts nationaux, sauf à sacrifier, dans une passivité inconsciente et suicidaire, ses chances de progrès dans un premier temps, son identité nationale et son indépendance ensuite. Cette nécessité requiert, au premier chef, l'adaptation du système d'enseignement qui doit s'ouvrir davantage sur le monde, ses évolutions et ses exigences.

*maîtriser les langues étrangères pour s'ouvrir sur d'autres cultures et s'enrichir à leur contact. Certes, c'est en maîtrisant notre langue et en apprenant la langue des autres que nous pourrons leur faire découvrir la beauté et le pouvoir magique de celle-ci. Il est, cependant, des sciences auxquelles on ne peut avoir accès, si on ne domine pas plusieurs

Devant être de solides instruments d'éducation fonctionnelle, (celle de la mentalité scientifique, en particulier), destinée à initier l'individu à raisonner à partir d'un complexe hypothèses-intérêts, en aiguisant son sens de l'observation et à interpréter les données expérimentales en appréciant leur faisabilité et leur cohérence, il sera assigné aux curriculums, (plan de formation), de prévoir un enseignement en mesure de disperser l'équivoque et de dissiper l'ambiguïté qui tenterait d'assiéger l'esprit pour le noyer dans la confusion.

langues. Il est donc clair que le savoir ne s'enferme pas dans la langue d'une nation et ceux qui le cherchent ne doivent pas ignorer qu'ils ne peuvent l'apprendre que chez les autres et dans la langue des autres.

S'AGISSANT DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La mission éducative consiste à :

*stimuler et à entretenir l'intérêt pour l'apprentissage des procédés scientifiques et aussi à comprendre les causes des événements et leurs conséquences ;

*former au savoir-faire et à développer l'attitude scientifique ;

*favoriser l'introduction de la culture scientifique dans la vie culturelle de l'individu et de la société au sein de laquelle il évolue et contribuer, ainsi, à la dissipation de la dichotomie qui existe entre ce qui est communément appelé deux cultures, (scientifique et littéraire).

L'ÉVALUATION CONTINUE DES CURRICULUMS, UNE OBLIGATION

L'évaluation continue des curriculums aux différents ordres de l'enseignement, joue un rôle important. Elle fournit un feed-back utile à l'enseignant et permet aux élèves de mesurer leurs performances et de se situer par rapport aux objectifs poursuivis. A propos des objectifs poursuivis. Ils devront déterminer la préparation et l'organisation du processus d'apprentissage et jouer le rôle de critères nécessaires et utiles dans l'appréciation rigoureuse des résultats. Elle permet, dans l'accomplissement de sa mission, de cibler, de mettre en valeur et d'évacuer l'incohérence, l'uniformisation et la faiblesse dont la présence compromet, indubitablement, l'aboutissement de la mission spécifique de l'école, éduquer, instruire, former et qualifier.

En conséquence et lors de leur conception et de leur élaboration, dans le cadre de la refondation du système éducatif en vigueur, tout risque d'incohérence, (produit du cloisonnement interdisciplinaire et intra disciplinaire), d'uniformisation, (manque d'ouverture et de diversification des parcours d'enseignement –chaque individu ayant son profil psycho-mental et psycho-intellectuel propre-), et de faiblesse, (manque d'exigence et de rigueur dans les aspects essentiels de la gestion de la mission éducative), est à proscrire. Par contre, l'assouplissement, (la différenciation) du rythme de progression, (rythme d'apprentissage), des enseignements et l'encouragement de la solidarité entre les élèves et non la compétition, sont à promouvoir.

S'AGISSANT DE L'INCOHÉRENCE

Elle est d'abord interne à chaque ordre d'enseignement. Elle se manifeste par :

*le cloisonnement des contenus des programmes d'études. L'approche disciplinaire fermée sur elle-même, ne peut que produire ses méfaits : multitude d'objectifs disparates, difficile repérage des fils conducteurs des plans de formation, intégration malaisée des connaissances enseignées, mauvaise articulation entre la formation des compétences générales et celle des qualifications spécialisées ;

*l'absence de vision prospective du système et qui conduit à des ruptures franches entre les contenus des programmes d'étude, d'où leur morcellement. Conséquence, lourdeur dans l'identification des objectifs communs aux divers enseignements, difficulté à discerner entre l'essentiel et le secondaire qu'ils renferment, préparation à l'Enseignement supérieur mutilée.

Le passage d'un ordre d'enseignement à

un autre, ne se fera donc pas sans heurt. Si l'articulation des savoirs entre eux n'inspire pas ceux qui conçoivent et qui élaborent le curriculum, celui-ci sera construit selon une approche disciplinaire étroite. Il donnera l'aspect de corridors qui ne communiquent pas entre eux. Par ailleurs, les programmes d'étude trop chargés, entretiendront une atomisation des savoirs, d'où leur épargillement.

celles-ci, soient de mauvais prédateurs de compétences générales et de qualifications spécialisées et ne soient donc pas à la hauteur des promesses attendues.

UN RYTHME DIFFÉRENCIÉ DANS LA PROGRESSION DES ENSEIGNEMENTS-APPRENTISSAGES, S'IMPOSE

L'uniformité du rythme d'apprentissage est indubitablement source d'échec scolaire. Cependant et pour que celui-ci fasse aboutir un succès scolaire de qualité, il devra obéir, dès les premières années de la scolarité, à des préoccupations de sélection /orientation de l'information à transmettre et de la connaissance à vouloir créer. Une plus grande souplesse et aussi une plus grande rigueur, devront donc être requises dans sa définition.

Dans cette perspective, la scolarité devra cesser d'être une vulgaire succession d'années scolaires et de niveaux d'apprentissage, comme il devra être pris acte du fait que, pour des raisons psychologiques, les enfants n'ont pas, au même moment de leur croissance, les mêmes possibilités de prospecter, d'explorer, de sélectionner et d'abstraire.

En conclusion, un rythme d'apprentissage uniforme ne permet pas d'assurer, à tous, la maîtrise des acquisitions fondamentales et par implication, le passage d'un niveau d'étude à un autre, forts des mêmes compétences et des mêmes qualifications. Faire fi des différences individuelles, au plans cognitif, comportemental, intellectuel et psychologique, ne fait que relativiser la pertinence de la connaissance à transmettre, encore plus son utilisation. Vouloir assurer à tous les élèves des chances égales de succès, c'est mettre au point un système scolaire qui permet à tous de cheminer leur cursus à des « vitesses » différentes, c'est-à-dire un système scolaire qui adapte le rythme des progressions des apprentissages au développement psycho-intellectuel de tout un chacun. Ainsi, tout un chacun pourra atteindre le niveau escompté en fin de cycle, puis en fin de parcours. Cela suppose que les compétences et les connaissances exigées en fin de cycle, doivent être préalablement et clairement définies.

CONCEVOIR ET ÉLABORER DES CURRICULUMS ADAPTÉS AUX EXIGENCES DU SIÈCLE, C'EST RÉALISER LE PROFIL DU CITOYEN PORTE-PAROLE DE SON TEMPS ET TÉMOIN DE DEMAIN

Le profil de sortie du système éducatif constitue, par essence, la dimension essentielle de la politique éducative. Cela incite à l'établissement du fil conducteur entre les plans de formation ou curriculums, (ceux des divers enseignements-apprentissages). Les objectifs généraux qui baliseront son évolution, devront, à cet effet, être mis en relation avec :

*la mission d'éveil par premiers apprentissages ;

*la mission d'acquisition des langages de base, (calcul, lecture, écriture), et donc d'initiation culturelle du cycle primaire ;

*la mission de formation fondamentale du cycle moyen et la mission de préparation d'un certains nombre d'élèves à la formation professionnelle ;

*la mission d'approfondissement de la formation générale et de concentration pré-universitaire du cycle secondaire.

A suivre

*Directeur départemental de l'éducation - Ancien Professeur INRE - Auteur : Dernier ouvrage paru aux Editions El Maârifia : « Comment mettre en état un Etat qui était dans tous ses états »

MILA

5.500 ruches pleines distribuées aux apiculteurs



Plus de 5.500 ruches pleines ont été distribuées en 2020 par les services de la conservation des forêts aux apiculteurs des zones rurales de différentes communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris samedi du conservateur des forêts, Ahmed-Cherif Mohamedi.

Inscrite dans le cadre du programme de développement rural visant à soutenir les habitants des localités rurales de la wilaya où de nombreuses zones d'ombre ont été recensées, l'opération de distribution a ciblé 555 bénéficiaires répartis sur 25 communes de la wilaya, a indiqué

le conservateur des forêts à l'APS, soulignant que chaque apiculteur répondant aux conditions requises a bénéficié de 10 ruches pleines.

Selon M. Mohamedi, la distribution des ruches s'est déroulée sur plusieurs étapes, tout en respectant les périodes appropriées pour les remettre à leurs bénéficiaires afin d'éviter de les endommager.

Autre titre de l'année écoulée, la conservation des forêts a, par ailleurs, organisé une opération de plantation d'une superficie de 200 hectares d'oliviers à travers les 32 communes de la wilaya de Mila et ce, dans le

cadre du programme de développement des zones rurales, a fait savoir le même responsable.

Le programme prévoit la plantation de 22.000 oliviers, a précisé la même source, notant qu'un total de 200 habitants des zones d'ombre en bénéficieront à raison de 110 oliviers par hectare. Selon le conservateur des forêts de la wilaya de Mila, cette opération, lancée en 2020, s'est déroulée jusqu'au mois de janvier en cours, signalant que sur 200 hectares destinés à la plantation, une superficie de 150 hectares a été préparée à cet effet.

KHENCHELA

63 enfants atteints de paralysie cérébrale pris en charge

Pas moins de 63 enfants atteints de paralysie cérébrale ont bénéficié de consultations médicales à titre gracieux au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) Hihi Abdelmadjid de la ville de Kaïs (Khenchela), a-t-on appris samedi auprès de l'administration de cette structure de santé. La même source a indiqué à ce propos, que le Pr. Brahim Moukar, spécialiste en chirurgie orthopédique, s'est porté volontaire vendredi pour assurer des consultations gratuites pour 63 enfants atteints de paralysie cérébrale, qui bénéficieront par la suite d'une

prise en charge sanitaire régulière.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord conclu par cet hôpital avec l'association «Amel El Hayet» de protection des enfants atteints de paralysie cérébrale, qui donneront lieu à l'avenir à des interventions chirurgicales au bénéfice de certains des enfants examinés vendredi, a-t-on fait savoir. Selon la même source, cet établissement maintiendra toujours ses portes ouvertes pour pareilles initiatives relatives à la prise en charge d'enfants souffrant de cette maladie, laquelle à défaut d'une prise en char-

ge précoce peut causer au patient des complications durant l'enfance et l'adolescence. Dans une initiative similaire, Pr. Brahim Moukar avait assuré des consultations médicales pour 115 enfants souffrant de paralysie cérébrale au niveau de la poly-clinique de la commune de Ain Touila, a-t-on également souligné.

La paralysie cérébrale désigne des troubles du développement, du mouvement et de la posture qui peuvent être souvent accompagnés de troubles sensoriels, perceptifs et cognitifs, de la communication et du comportement, est-il noté.

CONSTANTINE

Un mieux dans l'AEP à Beni H'midene

Trois (3) projets d'alimentation en eau potable (AEP) de trois zones d'ombre dans la commune rurale de Beni H'midene (50 km Nord Ouest de Constantine), ont été réceptionnés fin 2020, a-t-on appris dimanche de la subdivisionnaire de la daïra de Zighoud Youcef, Siham Bouziane.

Ayant porté sur la création d'un réseau global d'eau potable de 3.200 mètres linéaires, ces opérations ont concerné les mechtas de Sefsafa et de Houima ainsi que le groupe d'habitation secondaire de Touabi, a précisé la subdivisionnaire de cette daïra qui couvre la localité de Beni H'midene.

La concrétisation de ces projets, selon la même responsable, a permis de mettre fin à la souffrance des

citoyens de ces zones d'ombre (plus de 2.000 habitations) qui s'approvisionnaient auparavant depuis des citernes d'eau.

S'agissant du raccordement au réseau d'assainissement, trois (3) autres projets ont été achevés également durant la même période, dans les mechtas de Chaibiya et de Beni Oueguad (près de 1.000 habitations) en plus du groupe d'habitation secondaire de Touabi, a ajouté la subdivisionnaire, soulignant que ces opérations ont consisté en la pose d'un réseau estimé à 2.250 mètres linéaires.

La réalisation de ces opérations qui visent l'amélioration des conditions de vie de la population du monde rural, est inscrite dans le cadre des directives des autorités pu-

bliques, ayant pour objectif le développement des zones d'ombre, en particulier des mechtas et hameaux implantés dans des régions éloignées et déshéritées, a affirmé Mme Bouziane. La concrétisation de ces opérations a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale évaluée à 17 millions DA, inscrite au titre du plan communal de développement (PCD) de l'année 2020, a-t-elle fait savoir.

La commune de Beni H'midene à caractère agricole compte une dizaine de zones d'ombre à l'image des mechtas et villages de Djenan El Baz, de Soussani, d'El Marra et d'Aïn Kesiba, selon les dernières statistiques établies par les services de l'Assemblée populaire communale (APC).

DJANET

Une quinzaine de projets de développement réalisés

Pas moins de 15 projets de développement dans différents secteurs ont été réalisés au profit de six (6) zones d'ombre dans la wilaya déléguée de Djane (Sud d'Illizi), à la faveur d'un financement de plus de 344 millions DA, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, ces projets consistent en l'aménagement urbain, la réalisation de réseaux divers et l'ouverture de pistes rurales dans la localité d'In-Aberber, et la réhabilitation d'un tronçon de 10 km reliant le village de Tini à la RN-3.

L'approvisionnement de Tini en eau potable, son électrification par exploitation de l'énergie solaire, la rénovation et le renforcement de l'éclairage public, ainsi que l'équipement et l'électrification des établissements scolaires, sont d'autres opérations réalisées, a déclaré à l'APS le chargé des zones d'ombre à

la wilaya, M.Ammar Kouider.

Il a également fait état de la réalisation en cours de 12 autres opérations de développement, actuellement à divers taux d'avancement, portant notamment sur la réalisation d'un linéaire de 12 km d'éclairage public dans la zone d'Ifri, la réhabilitation de plus de deux (2) km de réseau d'assainissement à Beni-Ouskène et l'extension de près de trois (3) km de réseau d'assainissement au quartier d'Azelouaz.

Le même programme prévoit l'aménagement du groupement rural de Tinelkoum et son raccordement aux réseaux divers, ainsi que la réalisation d'un station de proximité à Tadanet.

La wilaya déléguée de Djane s'est vue accorder un programme de 27 opérations de développement, pour plus de 988 millions DA, pour le développement et l'amélioration des conditions de vie en zones d'ombre.

GUELMA

Ambiance particulière à la maison de la culture Abdelmadjid Chafii

De jeunes créatifs ont organisé samedi à la Maison de la culture Abdelmadjid Chafii de la ville Guelma, des lectures poétiques et des expositions de livres, de plats et de vêtements traditionnels, en présence de nombreux collégiens et lycéens.

Organisées à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2971, ces activités ont été initiées conjointement par la direction de la Culture, l'Union des écrivains algériens, l'association El Moustakbel de la commune de oued Zenati et les clubs culturels "Tahadi El Kiraa" et "Assatir Edhad". Des jeunes poètes et auteurs venus d'Alger, Skikda, Oum E Bouaghi, Constantine et

Souk Ahras, dont Rahim Bousalah (Alger) et la poétesse Suzanne Soukel (Souk Ahras), ont lu des extraits de leurs œuvres de poésie. Pour sa part, Safia Mekhalfa, présidente du bureau local de l'Union des écrivains algériens, a estimé que cette diversité des activités, auxquelles ont participé des collégiens et des lycéens de plusieurs établissements scolaires de la wilaya, exprime "l'authenticité du peuple algérien" et contribue, selon elle, à répandre la culture de la tolérance et de la paix. L'occasion a également donné lieu à la distinction de l'écrivain, poète et enseignant à l'université de Guelma, Miloud Guidoum.

EL TARF

Le trafic routier paralysé sur la RN 44

A. Ouélaa

Début de semaine pour le moins contraignant et bien préjudiciable pour tous ceux qui devaient se rendre par la RN 44 à El Tarf et inversement à Annaba, à cause du blocage de cette route à hauteur de la localité de Rouaïssia, commune d'Echatt, daïra de Ben M'hidi dans la wilaya d'El Tarf. En effet, vers 06h de la matinée de ce dimanche, des protestataires ont dressé des obstacles paralyvant ainsi le trafic routier.

Un kilo de kif saisi, une arrestation

Les éléments de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, chargés de la lutte contre le trafic de stupéfiants, viennent de mettre fin aux agissements d'un Dealer. C'est sur la base d'informations fiables que les policiers ont pu arrêter ce sinistre individu chez lequel 8 plaquettes de kif, d'un poids total de

1 kg, ont été saisies. Déféré devant le Tribunal de Dréan, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur. Il est utile de rappeler que pratiquement, chaque jour, la police assène un peu partout des coups de boutoir aux trafiquants de drogue et de psychotropes.

A. Ouélaa

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 jounada ethania 1442				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h14	12h45	15h26	17h49	19h11



Incivisme et laisser-aller des services communaux Oran croule sous les ordures

K. Assia

Oran, deuxième ville du pays et capitale de l'ouest algérien est sale. Pas un coin de rue, pas une artère n'échappe désormais aux amas d'ordures qui jonchent le sol. Un constat des plus désolants s'offre aux passants, une situation jamais vécue même au moment des grands mouvements de protestation des éboueurs. Il suffit de sillonna les rues et les quartiers d'Oran pour se faire une idée sur l'ampleur du phénomène comme en témoignent de nombreux riverains dont certains se sont déplacés au siège de notre rédaction pour faire état de leurs préoccupations. Au centre-ville, cœur de la ville d'Oran, plusieurs décharges sauvages à ciel ouvert ont vu le jour comme en est le cas au quartier de Miramar, la rue Cavaignac, la rue Mohamed Boudiaf (ex-rue de Mostaganem), les ruelles qui donnent sur la rue de la Bastille et tant d'autres. Idem au quartier d'El Othmania où certains volontaires parmi les habitants ont pris l'initiative

de nettoyer, jardins et alentours de bâtiments, mais les amas ramassés entre troncs d'arbres et autres détritus n'ont pas été enlevés au grand désespoir de ces soucieux de l'environnement. Le constat est aussi désolant dans d'autres quartiers à l'exemple d'El Hamri, Sananès, le boulevard Mâata à proximité de la poste, Ed-Derb, la rue des frères Niati, Médina Jedida, la Glacière entre autres. Outre les déchets ménagers, certains n'hésitent pas à rejeter les débris de matériaux de construction créant ainsi des points noirs comme en est le cas dans plusieurs cités du quartier de Maraval. En ces temps de pandémie où l'entretien et le nettoyage des rues et des quartiers de la ville doivent être une responsabilité de tout Oranais, citoyen et responsable, malheureusement rien n'est fait pour améliorer le cadre de vie des habitants avec des campagnes de nettoyage en plein tissu urbain.

En effet, les riverains demandent l'aide des autorités locales et à leur tête le wali d'Oran pour que le nettoyage et l'entretien de la ville

constituent une priorité. Au problème des amas d'ordures, s'ajoute également l'incivisme de nombreux qui n'hésitent pas à jeter leurs ordures à n'importe quelle heure de la journée en créant ainsi de nouveaux points noirs.

Il est vrai que plusieurs campagnes de nettoyage sont lancées tous les samedis aux grands carrefours de la ville, des actions qui selon nos interlocuteurs doivent aussi menées dans l'intérieur du tissu urbain et dans les rues et quartiers de la ville. Les riverains lancent un appel pressant au wali d'Oran pour que des opérations de ramassage et de collecte des ordures soient menées tous les weekends. Outre la saleté, d'autres points noirs viennent s'ajouter à la liste des désagréments, à savoir le danger lié à l'absence de couvercles d'égouts. Un danger permanent qui menace la vie des riverains et surtout des enfants comme en est le cas à la rue Mirauchaux où des égouts ont été cachés avec un morceau de bois à proximité d'une école primaire.

SAMU social

Plus de 100 SDF pris en charge depuis le début du mois



J. Boukraa

Les sans domicile fixe sont légion à Oran. Ils viennent de toutes les régions du pays à la recherche d'une vie meilleure ou tout simplement pour fuir un environnement familial ou social hostile.

Ce calvaire de cette frange de la société s'accentue en hiver à cause du froid et de la faim. Pour protéger cette frange, le SAMU social d'Oran a pris en charge 102 SDF durant la première quinzaine du mois de janvier en cours. Selon un communiqué du SAMU, il s'agit de trois enfants, cinq femmes et 94 hommes. Cette opération s'est soldée par l'intégration de 14 personnes au sein de leurs familles à Oran, 35 ont été transférées vers les directions de l'action sociale de leur wilaya d'origine pour une éventuelle intégration au milieu familial. Pour les malades mentaux, trois personnes ont été placées au niveau de l'hôpital psychiatrique de

Sidi Chami. Durant la même période, cinq SDF ont été intégrés dans le milieu professionnel et deux ont été remis aux services de l'ordre. Selon la même source, le SAMU social prend en charge actuellement 36 SDF.

Ceci dans le but de leur assurer et le repas et le toit durant cette période de froid. Cette opération est effectuée régulièrement en collaboration et les services de l'ordre public. Cette couche sociale, constituée d'adultes et d'enfants, car il y a même des familles, préfèrent continuer à vivre dans la rue que d'être hébergées dans des foyers d'accueil, malgré les efforts fournis par la DAS pour leur apporter le confort et la stabilité, en les dirigeant vers ces établissements (Diar El Rhma). Les opérations de prise en charge se dérouleront en nocturne et ciblent une centaine de sites à travers le territoire de la wilaya. Mais comme il n'est pas facile d'identifier les personnes qui méritent vraiment

d'être aidées (parce qu'il y a des familles qui viennent à Oran pour des objectifs bien déterminés, pour s'enrichir par la mendicité), après le «ramassage», une commission multisectorielle étudie les dossiers des SDF et décide des mesures à prendre.

Cependant aucune personne ne connaît avec exactitude le nombre de ces SDF (dont des femmes et des enfants) qui végètent un peu partout sur le territoire de la wilaya. Le nombre des personnes sans domicile fixe a connu une hausse dans la wilaya d'Oran.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Snouci Fatma, 91 ans, B. ANP
Dermeche Abdelhafid, 79 ans, boulevard Maâta
Rekek Zara, 81 ans, Plateau
Gherbi Djoher, 84 ans, Eckmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr 06h43	Dohr 13h14	Assar 15h57	Maghreb 18h20	Icha 19h41

Aujourd'hui

Pour LE MEILLEUR ET POUR LE PIÈRE!

NEDIMEDDINE F 17.01.21



Indemnisation de l'expérience professionnelle des enseignants Vers un nouveau bras de fer entre le Snapest et l'Académie

S.M.

Tout porte à croire que le cycle secondaire se dirige vers un nouveau bras de fer entre le Snapest et l'académie sur fond de tensions croissantes autour du dossier de l'indemnisation de l'expérience professionnelle du personnel enseignant.

Le bureau local du Snapest lance les hostilités en accusant l'académie de «mauvaise gestion administrative et pédagogique». Les raisons de la colère des enseignants du secondaire et de leur syndicat sont nombreuses: retard «injustifié» de plusieurs années dans l'assainissement du dossier des indemnisations de l'expérience professionnelle, ajournement du versement des salaires et des primes de rendement, déficit en encadrement, exclusion des partenaires sociaux par l'académie, défaillances du protocole de prévention contre la propagation du coronavirus, etc. Cependant, c'est le retard dans l'assainissement du dossier de la prime IEP qui provoque le plus le courroux des enseignants et de leurs délégués syndicaux. «Les promesses de l'académie n'ont jamais été tenues. Las des promesses répétitives de la direction de l'Education, le Snapest a dépêché ses délégués aux services du contrôleur financier de la wilaya d'Oran pour s'enquérir de l'avancement de ce dossier, mais quelle fut notre surprise en apprenant qu'aucun dossier n'a été transmis à ce service par l'académie. Et pourtant les responsables de l'académie nous avaient assuré à maintes reprises que presque tous les dossiers ont été traités et transférés au contrôleur financier», regrette Karim Hachemi, membre du bureau national du

Snapest. Et d'enchaîner : «ce problème d'indemnisation de l'expérience professionnelle a entraîné durant plusieurs années à Oran. Les responsables de cette direction qui viennent d'être confrontés par nos délégués par les faits n'ont rien trouvé de mieux que de lancer une énième opération de renouvellement de tous les dossiers IEP des enseignants, ce qui est une aberration. Non seulement ils ne font pas leur travail, mais ils poussent la provocation plus loin en exigeant des enseignants de renouveler leurs dossiers. Il faut savoir que la constitution des dossiers est une tâche des plus ardues pour nombreux enseignants qui ont exercé dans plusieurs établissements. Certains ont même travaillé dans des wilayas lointaines». La tension dans le cycle secondaire semble actuellement à son paroxysme. La colère des enseignants et de leur syndicat s'est attisée davantage la fin de la semaine écoulée après le gel par la direction de l'Education des salaires de quatre enseignants qui auraient refusé de compléter le volume horaire dans d'autres établissements.

Le bureau local du Snapest qui dénonce un «grave précédent» promet l'escalade de la contestation dans les lycées. «L'académie n'a aucunement le droit de geler les salaires des enseignants. Il s'agit d'un précédent grave dans le secteur. Cette mesure devait être prise suite à des procédures réglementaires bien définies. Les enseignants devaient passer devant un conseil de discipline qui a les prérogatives de décider de geler leurs salaires», confie un délégué du Snapest. Ce syndicat, qui a observé le 6 janvier en cours une grève d'une journée dans les lycées, menace de reprendre la contestation dans les jours à venir. Une réunion extraordinaire du bureau local de cette organisation syndicale s'est tenue au début de cette semaine pour décider des actions à entreprendre.

Pénétrante portuaire Des instructions pour accélérer le projet et le livrer par tronçons

Evoluant en dents de scie, le projet de la liaison autoroutière port d'Oran-Canastel, première section d'une desserte plus consistante qui se connectera à terme avec l'autoroute Est-Ouest, à hauteur d'El-Kerma, est appelé à passer à la vitesse supérieure, l'objectif étant d'exploiter par parties cette pénétrante.

Houari Saaidia

C'est l'idée-force d'un processus de suivi et d'accompagnement engagé par Messaoud Jari, dès sa prise de fonctions à la tête de la wilaya d'Oran, visant ce projet structurant qui a progressé plutôt, par à-coups et dont les tâtonnements sont plus à rechercher dans son étude parcellaire et lacunaire que dans les difficultés financières et les imperfections d'ordre organisationnel et logistique, enregistrées chemin faisant. C'est peu dire que l'actuel wali d'Oran a hérité d'une situation peu satisfaisante pour ce chantier, qui a bouffé plusieurs rallonges budgétaires et de nombreuses échéances - émises à la légère pour des effets d'annonce et/ou pour la consommation interne et externe. Le chef de la wilaya a, donc, pris à son compte la mission de redresser la situation, tout en boostant le chantier avec, à la clé, une série de séances de travail avec les intervenants dans ce projet et de visites sur site pour lever les contraintes, résoudre les problèmes et réajuster les paramètres. Lors de sa dernière visite de travail en date, le wali avait notamment donné des instructions fermes au groupement algéro-turc de réalisation pour l'accélération de la cadence des travaux afin de réceptionner le projet dans les plus brefs délais possibles. Il a demandé également de trouver des solutions pour la mise en service du tronçon en voie d'achèvement, indépendamment du reste à réaliser.

DES ÉCHÉANCES TRÈS ÉLASTIQUES

Une petite rétrospective dans ce mégaprojet nous renvoie à une série de 4 (fausses) dates de réception : mi-2017, 3e trimestre 2018, fin 2019, 1^{er} semestre 2020. Dernière annonce en date : le 3^{ème} trimestre 2021, par la voix du chef de projet. Les échéances élastiques n'étant pas l'apanage de ce projet structurant, loin de là, il faut bien accorder les plus larges circonstances atténuantes dans ce cas d'espèce puisqu'aucun chantier de BTPH, quel qu'en soit l'acabit, n'a respecté son délai contractuel. Mauvaise conjoncture financière aidant, avec ses sempiternelles histoires d'insuffisance d'autorisations de programme (AP) et de manque de crédits de paiement (CP), les glissements de date ont plutôt tendance à s'allonger. On parle non sans ironie d'un glissement des glissements de date. Ce dur contexte économique auquel nul marché public ne peut se soustraire, alourdi par le poids de 6 longs mois de Covid-19, peut-il à lui seul justifier ce gros retard ? Le fait est là, tous les ministres qui se sont relayés sur le secteur de TP, depuis novembre 2014, date du coup d'envoi du chantier, tout en reconnaissant les problèmes financiers et en prenant acte des doléances légitimes de la partie contractante par rapport à la pesanteur du système administratif, ont fait grief aux responsables du projet d'une étude très lacunaire et approximative, une organisation imparfaite du chantier, un déficit en moyens humains et matériels, un régime irrégulier dans le processus d'exécution...

DES TAUX D'AVANCEMENT QUI N'AVANÇAIENT PAS OU PEU

Des réquisitoires faits par les ministres au gré des visites d'inspection successives, il ressort que toutes les parties prenantes, à commencer par le maître de l'ouvrage, l'Algérienne des autoroutes (ADA), avec son maître assistant, la DTP d'Oran, jusqu'à l'entreprise de réalisation, le groupement algéro-turc Engoa-Makyol, en passant par le bureau de contrôle et de suivi (BCS) algéro-espagnol CPS Ingénieros-Setor, ont une part de responsabilité dans l'énorme retard accusé. Et, à force de voir voler en éclats, les échéances annoncées, au détour des visites ministérielles ou des tournées de wali, on finit par être très sceptiques à l'égard des engagements qui se font devant les pancartes. A les prendre avec des pincettes en tout cas. Idem pour les taux d'avancement physique qui sont, parfois, à un centième près, les mêmes entre 2 visites à 2 ans d'intervalle. Les travaux de la liaison autoroutière reliant le port d'Oran à la rocade sud, à hauteur du carrefour de Canastel, ont atteint 85%. Toutes les contraintes techniques liées à la nature du sol ont été levées, notamment celle du glissement de terrain où est prévu un viaduc à 2 ponts, d'après la même source.

UN INVESTISSEMENT DE 5.000 MILLIARDS

Les travaux de Génie civil de la digue maritime sont achevés à 98%, ceux de la tranchée ouverte sur 950 m est à 100%, et il ne reste que les équipements électromécaniques. La section routière de 3.200 m en est à 80%. Les travaux du viaduc enregistrent un taux de 15%. Pour le tunnel, long de 1.550 m, la partie génie civil est terminée. Selon la même source, le projet sera livré au 3^{ème} trimestre 2021. Le projet de la pénétrante du port d'Oran consiste en 3 sections : la réalisation d'une liaison autoroutière reliant le port d'Oran et la 1^{re} rocade-sud, au carrefour de Canastel sur 8 km, la mise à niveau de la 1^{re} rocade-sud, entre le carrefour de Canastel et l'échangeur de la RN4, sur 10 km et la mise à niveau de la RN4, de l'échangeur de la 1^{re} rocade-sud, jusqu'à la bretelle autoroutière d'Oran sur 8 km. Comportant 2 tranchées couvertes, un viaduc, 4 murs de soutènement et 2 échangeurs, cette immense infrastructure routière est réalisée en complément de l'autoroute Est-Ouest pour desservir les pôles économiques, le port d'Oran, les ZI de Béthioua et de Oued Tlélat, et impulsé ainsi une dynamique économique à la région. Il importe de rappeler, s'agissant du financement, qu'une rallonge de 1,5 milliard de DA avait été accordée par l'Etat au profit du projet, à la faveur d'une réévaluation de l'AP lors du Conseil des ministres, tenu 28 décembre 2016, ce qui a porté l'enveloppe globale allouée à ce projet à 50 milliards de DA. La réévaluation a été nécessaire du fait des changements introduits, prévoyant de réaliser un 2^{ème} tunnel à double voie, d'une longueur de 1.680 m, afin d'éviter le déplacement d'un ensemble urbain avec les différents réseaux, opération s'avérant coûteuse.

Sidi El Bachir Quatre personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone



J. Boukraâ

L'intoxication par le gaz de carbone représente un réel problème de santé publique, avec un bilan alarmant dont les conséquences humaines sont souvent dramatiques : quand il ne tue pas, il entraîne chez les victimes de graves séquelles, respiratoires, et psychologiques. Samedi soir, quatre personnes ont été sauvees d'une mort certaine par les agents de la Protection civile après avoir inhalé du monoxyde de carbone. Âgées entre 3 et 45 ans, les victimes avaient inhalé du gaz monoxyde de carbone émanant

du chauffe-bain, selon la Protection civile. L'intervention a été effectuée à la cité '1.600 logements' à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir durant la nuit du samedi à dimanche peu avant 21h. Il s'agit de 3 enfants âgés entre 3 et 10 ans et une femme âgée de 45 ans. Souffrant de problème respiratoire les victimes ont reçu les soins nécessaires avant d'être évacuées vers le service des Urgences de l'établissement hospitalier universitaire 1^{er} Novembre 1954. En octobre dernier 3 personnes sont mortes asphyxiées par le CO, dans la commune

d'Aïn El Türk Oran. Il s'agit d'un homme âgé de 28 ans, une autre âgée de 21 ans et un enfant d'une année.

Convaincue du fait qu'il s'agit d'un problème de prise de conscience la Protection civile a, encore une fois, lancé un appel à la vigilance quant aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone qui restent trop élevés, dans le cas de non-respect des consignes préventives indispensables. Ces accidents sont fréquents, en raison du non-respect des conditions d'utilisation et de sécurité des appareils à gaz, en dépit des campagnes de sensibilisation.

Pôle urbain de Misserghine Distribution de 7.000 logements AADL le mois prochain

D. B.

Un quota de 7.000 logements AADL réalisé au niveau du pôle urbain de Misserghine sera distribué aux souscripteurs au courant du mois de février prochain, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Ce quota qui était prévu à la distribution il y a plusieurs mois a connu un retard à cause de la pandémie et de la réalisation de nouveaux réservoirs d'eau. Sur ce point précis, le directeur de l'urbanisme avait annoncé en fin de semaine écoulée la réception prochaine d'un réservoir de stockage d'eau d'une capacité de 10.000 mètres cubes. Ces travaux, lancés en février 2020 et ayant atteint un taux d'avancement de 85 pour cent, seront livrés à la fin de mars prochain au plus tard, a indiqué le directeur, soulignant que les délais de livraison étaient fixés à 12 mois. Le projet fait partie d'un programme d'aménagement consacré spécialement à ce nouveau pôle urbain, pour

lequel a été allouée une enveloppe financière de 1,8 milliard de DA pourachever les travaux liés au raccordement aux divers réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public et autres, a-t-on ajouté. Dans le cadre de ce programme, deux autres réservoirs sont en cours de réalisation pour alimenter les populations en eau potable au pôle urbain «Ahmed Zabana» d'une capacité globale de 15.000 mètres cubes, a-t-on ajouté, faisant savoir que les travaux tirent à leur fin. Le programme comporte également la réalisation de canalisations d'eau potable sur un linéaire de 3 kilomètres jusqu'à la station principale, située près du pôle urbain «Ahmed Zabana», de même qu'une station de pompage d'eau potable. Une fois les travaux réceptionnés au courant du premier semestre de l'année en cours, l'AEP sera améliorée au profit de 17.700 logements de type location-vente au niveau du pôle urbain, dont 7.700 vers la fin mars et le restant au mois de juin prochain, selon les services de la wilaya. En novembre dernier, Le wali d'Oran, Messaoud Djari, avait insisté sur la réception des projets de dédoublement d'une canalisation de pompage et de réalisation de deux réservoirs d'eau au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine avant la fin décembre. Lors d'une visite d'inspection de projets de réalisation de logements de type location-vente au nouveau pôle urbain, notamment les travaux de raccordement au réseau d'eau potable, qui est de la responsabilité du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux en renforçant les chantiers en moyens matériels, tout en fixant les délais de réception des projets de dédoublement de la canalisation de pompage et deux réservoirs d'eau d'une capacité de 10.000 mètres cubes chacun, à avant la fin décembre dernier.

TIARET

Réouverture des marchés à bestiaux**El-Houari DILMI**

Près d'une année après leur fermeture, les marchés à bestiaux sont autorisés à rouvrir en vertu d'un arrêté pris par le wali.

En effet, exceptés les marchés de Tiaret et Sougueur, les plus importants de la wilaya, quatorze (14) marchés à bestiaux, disséminés sur le territoire de

la wilaya, sont autorisés à rouvrir, à savoir ceux des communes de Medrissa, Hamadia, Sebaïn, Si El Haouès, Aïn Dheb, Takhmaret, Ksar Chellala, Aïn Kermesse, Mahdia, Frenda, Oued Lilli, Rahouia, Mechrâa Sfa, Zmalet Emir Abdelkader et Sidi Abderrahmane. Cette réouverture des marchés à bestiaux, au plus grand soulagement de la

population, est conditionnée par un respect strict du protocole sanitaire, rappelle l'arrêté pris par le wali, comme la distanciation physique et le port obligatoire du masque de protection. Des agents, relevant de la direction du Commerce sont chargés d'effectuer des contrôles à travers tous les marchés rouverts sur le territoire de la wilaya.

Un infirmier tué par le monoxyde de carbone**EL-HOUARI DILMI**

Le tueur silencieux a encore fait une victime : un jeune homme de 27 ans a été retrouvé sans vie, asphyxié par des émanations de monoxyde de carbone, dans son domicile à Karman dans la proche

banlieue de Tiaret. En effet, la victime venait d'accompagner sa femme et son nouveau-né chez ses parents et rentré à son domicile pour y passer la nuit avant d'être retrouvé sans vie à cause d'un chauffage défectueux.

La victime travaillait comme

infirmier au service orthopédique de l'hôpital « Youcef Daoudji » de Tiaret. Sa disparition a suscité un vif émoi parmi ses collègues. A noter que pas moins de huit personnes ont péri asphyxiées par le monoxyde de carbone depuis le début de l'année en cours.

TISSEMSILT**Coupure d'eau à Théniet El Had suite à une panne technique**

Une coupure d'eau due à une panne technique a touché depuis vendredi plusieurs cités d'habitation de la ville de Théniet El Had, a-t-on appris auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

La coupure d'eau a touché la partie en contrebas de la vil-

le de Théniet El Had où se situent les cités « 300 logements », « 150 logements », « 1er novembre », « 5 juillet » et la cité « l'indépendance », a-t-on précisé.

La panne technique a touché la station de pompage au niveau du barrage de Derder (wilaya de Ain Defla), a-t-on indiqué, soulignant que l'opé-

ration d'alimentation en eau potable reprendra de manière régulière directement après la fin des travaux de maintenance de la station.

La commune de Théniet El Had est alimentée d'un ratio quotidien de 9.000 mètres cubes d'eau potable à partir du barrage de Derder.

SIDI BEL-ABBÈS**Formation au profit des magistrats**

La Cour de justice de Sidi Bel-Abbès a lancé, samedi, un programme de formation au profit du corps des magistrats au niveau de l'aile pédagogique de la faculté de droit et des sciences humaines de l'université « Djillali Liabes » de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de cette instance judiciaire.

La même source a indiqué que ce programme de formation entre dans le cadre de la formation continue de l'année 2021, comportant des conférences et des séminaires scientifiques, en collaboration avec plusieurs instances et établissements actifs, à leur tête la faculté de droit et des sciences humaines de l'université Djillali Liabes, soulignant que le programme s'est étendu à longueur de l'année en cours.

Ces conférences et séminaires, qui verront la participation de présidents de chambres des

même instance judiciaire bénéficiant aussi de sessions de formation depuis le mois de novembre dernier et devront s'étaler jusqu'à la mi-février prochain, et ce dans l'objectif d'améliorer les capacités des fonctionnaires dans un nombre de domaines comme les archives, l'administration électronique et les statistiques.

Le programme comprend également plusieurs séminaires et journées d'études auxquels participeront les magistrats, dans le but de promouvoir la trajectoire de modernisation et de renouvellement des informations invoquées par le secteur de la justice, ainsi que la législation récente en matière de lutte contre la corruption, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les conflits de travail, entre autres, a-t-on ajouté de même source.

Selon la même source, cette opération de formation vise à renforcer les capacités et le savoir des ressources humaines liées aux instances judiciaires relevant de la compétence de la cour de justice et leur ouverture sur les établissements de recherche scientifique.

A noter que les greffiers et les fonctionnaires relevant de la

TLEMCEN**La forêt de « Ahfir » victime de sa notoriété ?****Khaled Boumediene**

La magnifique forêt « Ahfir », située dans le voisinage du Parc national de Tlemcen (créé en 1993) compte un couvert composé de plusieurs essences comme le pin d'Alep, le chêne-liège, le chêne vert et les marrons de liège. Ce massif forestier intégré en 2016 avec les monts de Tlemcen au réseau mondial des réserves de biosphère de l'Unesco, est très prisé par le public (familles, randonneurs et autres visiteurs), qui afflue pour profiter des bienfaits de ce milieu sain qui offre un moyen d'évasion libérateur de l'esprit des contraintes quotidiennes imposées par l'environnement citadin routinier. Il faut rappeler que les monts 'Ahfir' comprennent sur leurs hauteurs la réserve de chasse 'Moutas', d'une superficie de 2.000 ha. Cette réserve est considérée comme un espace idéal pour la densification du couvert végétal et le repeuplement des animaux, grâce au programme de reforestation et de prise en charge mis en œuvre par la direction du Parc national de Tlemcen. Selon le Conservateur des forêts de Tlemcen, Kazi-Tani Said, la réserve de 'Moutas', a été créée en 1983. « Elle vise à améliorer les espèces d'oiseaux et œuvre au recensement de certaines espèces animales menacées par le braconnage et le changement climatique, en plus du déséquilibre de l'écosystème », explique M. Kazi-Tani.

Cependant, malgré les températures froides ressenties en cet hiver, des dizaines de personnes se ruent sur cette destination, nichée dans les monts dominant la grande vallée de Béni-Snous, qui s'étend de Tafessera à la localité de Sidi Larbi, en passant par les localités de Méghanine, Jâaline, Zahra, Béni-Bahdel, Fahs et Khémis.

Rappelons aussi qu'à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé et la Journée nationale du Savoir qui coïncide

EL-BAYADH**Un hôpital de 80 lits bientôt en chantier****Hadj Mostefaoui**

Le projet tant attendu par la population locale de la daïra d'El-Abiodh Sid-Cheikh vient enfin d'être confirmé par le wali d'El-Bayadh lors d'un point de presse ce week-end. La réalisation d'un nouvel hôpital de 80 lits a été retenue et le premier coup de pioche sera donné dans les tout prochains mois. En effet, ce responsable a indiqué qu'une enveloppe financière d'un montant global de 180 milliards de centimes a été réservée pour cette nouvelle infrastructure hospitalière vivement souhaitée par les habitants de la capitale des Ouled Sid-Cheikh. Un nouvel apport afin de combler le déficit en matière de couverture médicale, d'autant plus que pour l'heure, ce chef-lieu de daïra ne dispose que d'un seul hôpital d'une capacité d'accueil de

MASCARA**Un mort et 22 blessés sur les routes****Belkecir Mohamed**

Vingt accidents de la circulation ont été enregistrés dans le tissu urbain en décembre dernier. Bilan : un mort et 22 blessés, contre 39 accidents enregistrés durant la même période de l'année 2019, ayant fait 47 blessés.

Une baisse dans le nombre d'accidents

et de blessés. La Sécurité de wilaya indique que les conducteurs, dont 04 motocyclistes, sont à l'origine de 21 accidents. Les accidents sont dus au non-respect du code de la route, notamment les infractions relatives à l'inattention du conducteur dans les agglomérations, le refus de priorité et la perte du contrôle du véhicule.

Espagne - Coupe du Roi Ça passe pour Séville, Alavés étrillé à Almeria

Le Séville FC s'est qualifié de justesse pour les 8es de finales de la Coupe du roi espagnole en battant Leganés (D2) 1-0 après prolongations samedi, tandis qu'Alavés a été humilier 5-0 par une équipe de D2, Almeria.

Les hommes de Julien Lopetegui ont longtemps bataillé face à l'accrocheur Leganés, relégué en deuxième division la saison dernière, et c'est l'ancien-Marseillais Lucas Ocampos qui a débloqué la situation dans la première moitié des prolongations, en remportant son duel face au gardien

adverse pour inscrire le seul but du match (96e).

De son côté, Alavés s'est fait étriller 5-0 en Andalousie par Almeria, une autre équipe de deuxième division. Rapide-ment réduits à dix après l'ex-pulsion de Tomas Pina sur carton rouge (35e), les Basques, en difficulté en Liga (16es), ont encaissé trois buts en première période (8e, 45e, 45e+1), puis ont marqué un but contre leur camp par Rodrigo Battaglia (52e) et ont vu leurs filets trembler une cinquième fois juste avant le coup de sifflet final (81e).

L'autre équipe de D2 à avoir

sorti une formation de Liga est Gérone, qui a dominé le promu Cadix 2-0. Les équipes de Liga ont décidément connu de grandes difficultés samedi soir, puisque Valladolid a dû aller jusqu'en prolongations contre la SCR Peña Deportiva, une équipe de troisième division espagnole (Segunda B), pour décrocher son billet (4-1).

Les quatre équipes engagées en Supercoupe d'Espagne cette semaine, l'Athletic Bilbao, la Real Sociedad, le Real Madrid et le FC Barcelone, disputeront leurs 16es de finale respectifs mercredi et jeudi prochains.

France

Le PSG leader sans éclat, l'OM en perdition



Le Paris SG sans être brillant a pris la tête de la Ligue 1 à Angers (1-0), samedi trois jours après son sacre au Trophée des champions contre l'OM, qui s'est effondré 2-1 chez lui contre Nîmes, ex-lanterne rouge au rebond. Les Lyonnais avaient l'occasion de repasser devant le PSG hier soir après leur match face à Metz. L'entraîneur Mauricio Pochettino, éloigné de Raymond-Kopa par un test positif au Covid-19, avait aligné une ligne d'attaque ambitieuse avec Neymar, Kylian Mbappé, Angel di Maria et Moise Kean, avec l'espérance de reconduire le feu d'artifice du match aller (6-1). Pourtant, la présentation des Parisiens a souvent ressemblé à un pétard mouillé sous la pluie d'Angers, où les tentatives de Mbappé (22e, 48e, 55e) et Neymar (26e), titulaire pour la première fois en un mois, ont échoué.

Les vices-champions d'Europe auraient même pu couler sans l'arrêt réflexe de leur ange gardien Keylor Navas devant Loïs Diony, auteur d'une tête à bout portant (52e) que le gardien costaricien a écarté du pied. «Nous avons su souffrir dans les mo-

ments où il fallait le faire, c'était un peu compliqué. Nous avons eu la patience nécessaire pour gagner les trois points», a souligné l'ancien portier du Real Madrid sur Canal +.

La victoire parisienne est venue d'un centre d'Alessandro Florenzi contré par la défense du SCO mais que Layvin Kurzawa a pu exploiter avec une reprise directe (70e) au second poteau qui a fait mouche. Le rival marseillais a vécu un samedi sombre dans son Vélodrome à huis clos: blessure de Boubacar Kamara (cuisse) et penalty raté par Florian Thauvin puis,

en seconde période, doublé express de l'ailier suédois Niclas Eliasson (55e, 58e) qui n'avait encore jamais marqué en Ligue 1. «Le moins qu'on puisse faire c'est courir, se battre sur le terrain, aujourd'hui on n'a rien fait», a pesté à l'antenne de Téléfoot le défenseur Alvaro Gonzalez, réclamant «plus d'ambition» et «du respect pour le maillot» phocéen. «Match misérable», a résumé l'entraîneur André Villas-Boas en disant «pardon aux supporters. C'est une défaite très lour-

de, une série de points perdus, ça fait beaucoup». Sixième au classement, l'OM traverse en effet une passe terrible avec un seul point grappillé face aux deux relégables Dijon (0-0 le week-end dernier) et Nîmes. Il lui faudra bonifier ses deux matches en retard, mercredi contre Lens et le 17 février face à Nice, pour ne pas perdre de vue l'Europe.

A l'inverse, les «Crocodiles» nîmois respirent un peu mieux. Eux qui n'avaient gagné qu'un seul de leurs 13 derniers matches doublent au classement Lorient (20e) et Dijon (19e) dont l'opposition, initialement prévue dimanche, a été reportée à cause d'une vague de contamination au Covid-19 chez les Bretons. «On va rester humbles mais ça peut être un délic, bien sûr», s'est satisfait l'entraîneur gardois Jérôme Arpinon. Maladroit à bout portant (36e), l'avant-centre argentin Dario Benedetto a adouci un peu la note pour l'OM dans les dernières minutes (85e) d'une partie où le latéral droit espagnol Pol Lirola, prêté mardi par la Fiorentina, a offert de belles perspectives pour sa première titularisation.

Angleterre

Leicester reprend de la vitesse, Chelsea s'accroche

Leicester s'est hissé à la 2e place du classement de Premier League, samedi, grâce à sa victoire (2-0) contre Southampton, pour la 19e journée, alors que Chelsea s'accroche tant bien que mal en gagnant à Fulham sur le même score.

Leicester est venu rappeler à tous que la course au titre n'est pas encore une course à deux. Avec leur victoire contre Southampton, les champions d'Angleterre 2016 se sont glissés, avec leurs 35 points, deux longueurs devant les Reds et à une unité derrière les Red Devils, même si Liverpool, Manchester City, voire Everton pourraient encore les chasser du podium avant la fin de la journée. Southampton se retrouve, à l'inverse,

coincé à 29 points et pourrait perdre du terrain sur la course aux places européennes, dans laquelle il faisait figure d'outsider. Après une période de fin d'année bien négociée, avec 8 points pris sur les 4 dernières journées, les hommes de Brendan Rodgers ont réussi à confirmer à domicile où ils n'avaient que le 15e bilan de la Premier League avant ce match. Un but de James Maddison (1-0, 38e), qui a trouvé la lucarne dans un

Fulham, qui restait sur 5

matches nuls consécutifs,

subit un coup d'arrêt dans la course au maintien. Les Cottagers sont 18es avec 12 points, à 4 unités de Burnley, premier non-relégable. Frank Lampard ne quittera sans doute pas ce match très rassuré sur le potentiel de son équipe, qui n'a vraiment maîtrisé la partie que lorsque son adversaire s'est retrouvé en infériorité numérique, juste avant la pause. Une intervention mal maîtrisée du latéral américain Antonee Robinson sur Cesar Azpilicueta a valu un carton rouge au joueur de Fulham, alors que son équipe avait réussi à rééquilibrer les débats à la fin du premier acte de ce derby londonien.

Chelsea s'était créé la meilleure occasion sur une frappe de Mount, après un centre de Ben Chilwell, mais la reprise du milieu de terrain avait heurté la barre transversale d'un Alphonse Areola, encore une fois bon sur ce match mais impuissant sur cette action (25e). Très en vue, l'international anglais a été récompensé en se trouvant à la réception d'un centre repoussé dans l'axe par le gardien adverse, pour une reprise au ras du poteau (1-0, 78e).

Allemagne

La VAR douche les espoirs de Mönchengladbach

Mönchengladbach, prochain adversaire de Manchester City en Ligue des champions, a concédé samedi un match nul 2-2 à Stuttgart, en raison d'un penalty repéré par la VAR à la dernière minute du temps additionnel. Les «Poulains» s'acheminaient vers une victoire en déplacement chez le promu lorsqu'à la quatrième minute du temps additionnel, Kalajdzic s'est effondré dans la surface, ceinturé par

Bensebaini. L'arbitre n'a d'abord pas bronché, mais Bibiana Steinhaus, l'ancienne arbitre de champ désormais reconvertie en assistante vidéo, a signalé l'irrégularité.

Après avoir vérifié sur l'écran en bord de touche, Felix Brych a sifflé le penalty, transformé à la 90e+6 minute. Mönchengladbach manque ainsi l'occasion de se rapprocher du carré de tête, et reste à quatre points de la quatrième place, qua-

Italie

La Lazio se relance en corrigeant la Roma

La Lazio s'est relancée en championnat en s'imposant dans le derby de la capitale contre l'AS Rome (3-0), renvoyant les Giallorossi à leurs limites dans les grands rendez-vous, en ouverture de la 18e journée de Serie A. Ciro Immobile, qui a rapidement ouvert la marque pour son douzième but de la saison (14e), puis Luis Alberto, de deux jolies frappes précises (23e, 67e), ont offert ce succès logique aux Laziali, plus agressifs et plus concentrés.

La Roma a pourtant davantage tenu le ballon mais n'a jamais semblé trop savoir quoi en faire. Et sans les nombreux arrêts de son gardien Paul Lopez en seconde période, elle aurait même connu une correction plus lourde encore.

La Roma (34 points) voit désormais sa troisième place hautement menacée. Mais elle peut aussi être rejoints par l'Atalanta (5e, 31 pts) et Naples (6e, 31 pts), qui recevaient respectivement le Genoa et la Fiorentina, hier. La Lazio remonte provisoirement à la 7e place, à seulement trois points de leur adversaire du soir.



FAF - Ligue 1

Un mercato exceptionnel du 25 au 31 janvier

Une nouvelle période de transfert sera ouverte du 25 au 31 janvier pour les vingt clubs professionnels qui composent le championnat national de Ligue 1, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF). La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, pendant laquelle il a été décidé également de plafonner les contributions des sociétés sportives par actions (SSPA) et les profits des clubs sportifs amateurs (CSA).

Concernant la nouvelle période d'enregistrement, elle a été autorisée par la Fédération internationale de football (Fifa) en raison des désagréments préalables, liés à la pandémie de nouveau coronavirus, explique la FAF.

Durant cette période, les clubs pourront augmenter le nombre de licenciés seniors

à 28, dont deux licences pour les joueurs étrangers. Sont concernés par cette mesure les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur, concernant le nombre de joueurs étrangers par club. Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens seront strictement interdites, sauf en ce qui concerne les joueurs qui n'ont pas été enregistrés (dans les délais) pendant la première période d'enregistrement et qui peuvent donc être qualifiés. Selon la FAF, la période d'enregistrement de la fin de la phase aller sera maintenue et ses dates seront communiquées ultérieurement aux clubs professionnels de Ligue 1 par la Ligue de football professionnel (LFP).

Par ailleurs, concernant le

plafonnement des contributions des SSPA et des profits des CSA, l'instance fédérale a annoncé qu'une copie de la convention liant le CSA à la SSPA sera exigée aux clubs professionnels, conformément au décret exécutif N.15-73 du 16 février 2015, déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts-types des sociétés sportives commerciales. Néanmoins, et pour éviter toute mésentente entre le CSA et la SSPA concernant les modalités de signature de la convention, notamment celles relatives à la contribution financière de la SSPA au profit du CSA, ladite contribution est plafonnée à 50% du budget annuel moyen des trois derniers du CSA, approuvé par le commissaire aux comptes et adopté par l'Assemblée générale.

CHAN-2021

Entame réussie pour le Cameroun et le Mali



Le Cameroun a assuré l'essentiel à domicile en dominant (1-0) le Zimbabwe en ouverture du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), samedi, à Yaoundé. Le Mali l'a également emporté (1-0) contre le Burkina Faso dans l'autre match du groupe A.

Dimanche, dans le groupe B, la Libye devait affronter le

Niger, avant un derby entre la République démocratique du Congo et le Congo. Le tournoi, prévu du 16 janvier au 7 février, oppose seize sélections nationales africaines et rebat généralement les cartes du football continental africain, puisque les stars africaines évoluant à l'étranger n'ont pas le droit d'y participer.

Cette sixième édition de la compétition devait initialement se tenir en avril 2020, mais avait été repoussée à cause de la pandémie. Elle doit servir de tour de chauffe avant la compétition reine du continent, la Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se jouera en janvier 2022 également au Cameroun.

Volleyball - Ligue de wilaya de Sidi Bel-Abbès Sekrane Lahcene réélu à l'unanimité

Kadiri Mohamed

Le centre de loisirs sportifs de Sidi Bel-Abbès a abrité samedi après-midi l'AG élective de la Ligue de wilaya de volleyball et ce, après l'AGO de cette structure composée d'anciens pratiquants. Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence du représentant de la DJS et de l'huissier de justice, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, a été présidée par Affane Aziz. Comme prévu, ce fut une élection à l'unanimité de

Sekrane Lahcene, qui est un kinésithérapeute de métier.

Il s'agit donc d'un deuxième mandat, ce qui assure l'application du programme d'action adopté par l'assemblée générale de cette ligue.

Ensuite, et toujours par bulletins secrets, on est passé à l'élection des membres du bureau exécutif au nombre de six avec, comme vice-président, Djebbour Belfiroud Mohamed, Yous Belahcen secrétaire général, Ghalamoune Mohamed Amine étant son adjoint.

Pour sa part, Lahcene Sekrane, contacté par nos soins, était satisfait de cette confiance renouvelée en lui. Il espère selon ses dires « l'union sacrée des différents acteurs de la discipline et la concrétisation des promesses des pouvoirs publics, particulièrement l'attribution d'une salle spécialisée, à l'instar des autres sports collectifs ».

D'ailleurs, ils ont été menés au score, l'arbitre ayant accordé un penalty aux visiteurs. Il y a que ces derniers n'ont savouré cet avantage quelques minutes seulement, les Sudistes ayant, eux aussi, bénéficié d'un coup de pied de réparation. Il est évident que les poulains du directeur

MC Oran

Le Mouloudia méritait mieux

M. Zeggai

Pour son deuxième déplacement consécutif, le MCO a réussi à éviter la défaite. C'est un acquis appréciable qui permettra aux joueurs d'aborder le prochain match contre l'ASO Chlef avec sérénité et confiance. Mais là où le bâton bleu, c'est que le Mouloudia d'Oran a raté l'opportunité de signer sa première victoire à l'extérieur tant le CRB n'était que l'ombre de lui-même. Les Oranais ont-ils suivi leurs homologues du Chabab ? C'est une hypothèse à prendre en considération, du moment qu'il y avait de la place pour un succès du MCO.

Là, il faut convenir que le Mouloudia d'Oran n'est pas parvenu à exploiter l'infériorité numérique de son adversaire du jour, d'autant plus que la force du Chabab, constituée par le tandem Sayoud-Tabti, n'a pas fonctionné. Si le résultat est bon à prendre sur le volet psychologique, il n'en demeure pas moins que sur le plan mathématique, les Oranais ont perdu deux points largement à leur portée. Comme ce

JS Saoura

Une efficacité à améliorer

Adjal Lahouari

Les Bécharis ont gagné mais ils ont éprouvé toutes les peines du monde à écarter le NAHD de leur chemin. Ce fut un match où l'arbitre Aït Amer a eu les plus grandes difficultés à maîtriser la situation en seconde mi-temps. Il va de soi que les gars de la Saoura ont dominé au cours de la première période et nos notes attestent que leur gardien Saïdi a été rarement sollicité, à l'inverse du Nahdiste Benchlef qui s'est souvent mis en évidence. Il faut dire, qu'en dépit de leur bon jeu collectif, les Bécharis ont péché dans la finition. A leur décharge, on relèvera le bon comportement des défenseurs du Nasria. Néanmoins, au vu de leurs précédents résultats et un classement flatteur dans le groupe de tête, on s'attendait à autre chose de leur part. Malgré des offensives bien orchestrées au milieu du terrain, les Bécharis ont manqué de réalisme au niveau de l'attaque.

D'ailleurs, ils ont été menés au score, l'arbitre ayant accordé un penalty aux visiteurs. Il y a que ces derniers n'ont savouré cet avantage quelques minutes seulement, les Sudistes ayant, eux aussi, bénéficié d'un coup de pied de réparation.

On ne sait pas si cette attitude a fait suite à la première défaite subie il y a quelques jours à Skikda. Toujours est-il que la formation drivée par Ighil Meziane a laissé sceptiques les observateurs. Les chiffres démontrent que la défense demeure son point fort, alors que l'attaque se

fut le cas contre le Mouloudia d'Alger au stade du 5-Juillet, en optant avec deux joueurs récupérateurs, Lagraâ et Botiche, les prétentions du MCO étaient claires. Ne pas perdre, tel a été, à notre avis, le leitmotiv des Oranais qui se sont contentés de ce résultat nul. Certes, il y avait le CR Belouizdad, mais les joueurs de Belatoui n'ont pas cru en leurs possibilités, du fait d'un système défensif exagéré. Au sein du club phare de l'Ouest, on doit savoir qu'en football, tout est possible.

A cet effet, le MCO a concédé quatre points, avec le nul du MCA, même s'il a évolué en dehors de ses bases, ratant l'occasion de s'accaparer de la troisième place, mais reste scotché à la sixième position, avec 14 points à son actif. En tout cas, les regrets ne servent à rien et il faut se préparer dans de meilleures conditions pour le prochain derby face à l'ASO Chlef. Cependant, il y a lieu de noter quelques points positifs au sein du MCO. Il y a eu cette invincibilité entamée depuis l'entame du championnat, le Mouloudia étant invain-

sible aux exploits de Messaoudi et Hamidi. C'est trop peu pour un championnat marathon de 38 journées. Nous espérons bien sûr nous tromper, et que les prochaines échéances nous fassent changer d'avis. Les Bécharis doivent améliorer leur rendement offensif. C'est la condition sine qua non pour rester dans le wagon de tête et avoir des chances de participation à une compétition continentale. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à la fin de la phase aller, ils accueilleront le MCA, le CSC, le CABBA, l'ESS et l'USB. En revanche, ils rendront visite à la JSK, au MCO, à l'ASO, au CRB, au PAC et à l'ASAM, un programme conséquent et plein de risques, dans la mesure où les coéquipiers de Yahia Cherif venaient à manquer de réalisme au niveau de l'attaque.

Ceci dit, sur le fond, la victoire des Sudistes n'est pas usurpée, car ils ont dominé leurs adversaires. Mais la forme a laissé quelque peu à désirer. On ne sait pas si cette attitude a fait suite à la première défaite subie il y a quelques jours à Skikda. Toujours est-il que la formation drivée par Ighil Meziane a laissé sceptiques les observateurs. Les chiffres démontrent que la défense demeure son point fort, alors que l'attaque se

Tournoi de l'UNAF - U17:**Algérie - Libye, aujourd'hui à 14h30****Les Verts pour démarrer du bon pied**

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) affrontera cet après-midi son homologue libyen au stade du 5-Juillet (14h30), avec l'objectif de réussir ses débuts dans le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. «Nous organisons cette compétition chez nous, donc nous sommes tenus de terminer premiers à l'issue de ce mini-tournoi et nous qualifier pour la CAN.

Cela passe bien évidemment par un succès lors de ce premier match face à la Libye», a indiqué le sélectionneur national Mohamed Lacete, dans un entretien vidéo diffusé dimanche sur le site de la FAF.

Le tournoi de l'UNAF, dont les rencontres se joueront au stade du 5-Juillet (14h30), se déroulera sous forme de mini-championnat avec la

participation de trois sélections : Algérie, Tunisie et Libye.

Les «verts» débuteront le tournoi lundi face à la Libye, avant d'affronter la Tunisie dimanche prochain.

Le premier se qualifiera à la phase finale de la CAN-2021 au Maroc en mars. «Nous n'avons pas trop d'informations sur la Libye et la Tunisie. Chaque adversaire cache ses cartes, c'est le cas aussi pour notre équipe.

Nous sommes tenus de faire le jeu et éviter d'attendre l'adversaire, c'est à mon avis la clé de notre qualification», a-t-il ajouté. Toutefois, le coach des U17 a regretté le manque de temps pour préparer une équipe compétitive. Avant d'enchaîner : «Les joueurs sont très motivés à l'idée de réaliser un bon tournoi et valider le billet pour la CAN. Nous avons travaillé l'aspect psychologique, en

organisant des entretiens individuels avec chaque élément. Ils savent pertinemment qu'au bout, il y a une qualification à la CAN, qui pourrait leur permettre de briller sur le plan continental. Leur ambition est de rejoindre un jour l'équipe A». En dépit d'un temps de préparation insuffisant, Mohamed Lacete a salué la réaction de ses joueurs lors de la période de préparation.

Enfin, le sélectionneur national des U17, tout en relevant la nécessité de mettre fin à la mauvaise série des jeunes sélections, dont les U20 ont échoué à se qualifier à la CAN-2021 en Mauritanie, a souhaité «contribuer à la naissance d'une nouvelle génération de joueurs, capables de donner un plus au football, et éviter d'enterrer ses joueurs en cas d'élimination, car le travail doit continuer malgré tout».

**Cyclisme - Réunion inter-ligues
Le développement de la discipline en débat**

Le développement de la «petite reine» a été un des principaux points évoqués lors d'une réunion inter-ligues du Centre, tenue samedi au siège de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) à Alger en présence du président de l'instance, Kheïreddine Barbari.

Une réunion marquée par

la présence de plusieurs acteurs du cyclisme algérien, dont le Directeur technique national (DTN) Réda Kehlal, le Directeur des jeunes talents (DJT) Samir Allem et le Directeur de l'organisation sportive (DOS) Abdelhakim Mosteghanmi. Outre le développement de la discipline, plu-

sieurs autres sujets ont été abordés au cours de cette réunion, dont le calendrier des compétitions nationales et régionales, le plan d'action de la direction technique nationale, la classification des clubs, les préoccupations des ligues et l'organisation des courses, selon la FAC.

**Natation - Challenge de Genève
Amel Melih en or sur 50m nage libre**

La nageuse algérienne Amel Melih, a remporté samedi la finale du 50m nage libre de la 54e édition du Challenge international de Genève (15-17 janvier), épreuve qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo-2020 et aux Championnats du monde de la discipline. Avec un chrono de (26.04), la nageuse du club de Saint Priest (France) a devancé l'Italienne Federica Pellegrini (26.05) et la Néerlandaise Kim Bosh (26.49). Malgré

cette consécration Melih (27 ans) a raté l'occasion d'effectuer les minima pour les JO-2020 (25.51) et les Mondiaux (25.92).

De son côté, son compatriote Abdellah Ardjoun a réussi à obtenir la médaille d'argent du 200m dos avec un chrono (2:01.64), derrière le Suisse Romain Mitkov, qui a réalisé les minima pour les JO-2020 avec un temps (1:57.39). A la faveur de cette performance, le nageur de l'ASPTT Al-

ger a décroché sa qualification aux Mondiaux en petit bassin prévus aux Emirats arabes unis en décembre 2021, ainsi qu'aux Mondiaux en grand bassin prévus au Japon en mai 2022, en réalisant les minima B. Les épreuves de la 54e édition du Challenge international de Genève se poursuivent dimanche avec la participation de Ardjoun dans l'épreuve du 100m dos et de Anis Djaballah sur 200m nage libre.

Athlétisme-800m en salle**Nouveau record national pour Heddili**

L'athlète algérien Takieddine Heddili a établi samedi soir aux Etats-Unis un nouveau record national du 800 mètres en salle, avec un chrono de 1:45.98. Le natif de Tlemcen et sociétaire

du Groupement sportif des Pétroliers (GSP) a réussi cette performance lors du meeting Texas Tech-Corky Classic, dans le sud des Etats-Unis. L'ancien record national du 800 mètres en salle

était détenu par Réda Abdennouz, en 1:46.87. Une marque qu'il avait réalisée le 18 février 1992 à Gênes (Italie).

Heddili est actuellement drivé par le coach Abdelhamid Rahmouni.

Handball - Mondial 2021**Sortie de piste pour l'Algérie face à l'Islande**

La sélection algérienne de handball a concédé sa première défaite au Mondial-2021 qui se déroule en Egypte (13-31 janvier), en s'inclinant lourdement devant son homologue islandaise 24 à 39 (mi-temps : 10-22), en match comptant pour la 2e journée du tour préliminaire (groupe F) disputée samedi soir au Caire.

En manque de solutions offensives et débordé en défense, le sept algérien n'a rien pu faire face aux assauts d'une équipe islandaise en mission après sa défaite lors de la 1ere journée face au Portugal (23-25). Trop passifs en défense, les Algériens ont concédé 5 buts de retard après 10 minutes de jeu (10-05), sans pouvoir rivaliser en attaque avec plusieurs pertes de balle, qui ont profité aux coéquipiers Bjarki Mar Elisson (12 buts). Solide défensivement et appliqués en attaque l'Islandais boucle la première mi-

• Le Portugal, l'autre gros morceau

La sélection algérienne de handball tentera de réagir aujourd'hui (18h00) face à un autre gros morceau, le Portugal, en match prévu au Caire dans le cadre de la 3e et dernière journée (Gr. F) du tour préliminaire du Mondial-2021. Très déçu à l'issue du match

face à l'Islande, le sélectionneur national Alain Portes s'attend à une réaction de ses poulains devant une équipe portugaise, auteure de deux succès en autant de matchs, et considérée par les observateurs comme l'une des sélections montantes sur le plan européen. «On ne peut pas espérer grand-chose dans le handball de haut niveau sans agressivité. J'espère que les joueurs retiendront la leçon et qu'on va montrer un nouveau visage dès le prochain match», a réagi le coach national samedi soir.

Même si l'Algérie a déjà validé son billet pour le tour principal, grâce à son succès face aux Marocains, il n'en demeure pas moins qu'elle est appelée à éviter un autre naufrage et sortir un bon match, histoire de réhabiliter l'image du handball algérien et ce, avant d'affronter la France au prochain tour.

**Présidence de la CAF
La FIFA contrôlera les candidatures**

Le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) réuni à Yaoundé (Cameroun) a accepté la décision du Comité d'urgence, qui a appelé la Commission de Gouvernance à soumettre ses décisions à la Commission de contrôle de la Fifa.

«Le Comité exécutif a ratifié la décision du Comité d'Urgence de la CAF qui dispose que la Commission de Gouvernance de la CAF devra soumettre à la Commission de Contrôle de la Fifa les candidatures reçues pour le Poste de président de la CAF, étant entendu que le président de la CAF a vocation à devenir le Vice-Président de la Fifa», indique le communiqué de l'instance à l'issue de ces travaux. «La Commission de Gouvernance de la CAF devra déterminer dans les plus brefs délais en lien avec la Commission de Contrôle de la Fifa une date d'officialisation de la liste définitive de tous les candidats à toutes

les élections», a ajouté la même source. Le président de la Commission de Gouvernance de la CAF, l'Ivoirien Michel Brizoua Bi avait fait part de son désaccord avec le comité d'urgence sur l'interprétation de son avis sur les candidatures dans le cadre de l'élection à la présidence de l'instance dirigeante du football continental. Dans un courrier signé de son président, la commission de gouvernance de la CAF estime que cette interprétation du Comité d'urgence «procède d'une malheureuse erreur de lecture des dispositions statutaires de l'instance continentale».

La commission de gouvernance de la CAF avait validé les candidatures du président de la Fédération sénégalaise de football, Augustin Senghor, et de l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football, Jacques Anouma. Elle avait en même temps décidé de soumet-

La philosophie : réflexion sur l'homme total et son savoir ou thérapie contre le désespoir ?

Le discours philosophique qui suit peut paraître surprenant quand il s'agit de considérer la philosophie non pas seulement, et dans l'essentiel, comme questionnement sur l'être, le sens et la connaissance, mais aussi plus particulièrement comme thérapie contre le désespoir ou, plus classiquement, comme thérapie de l'âme.

Par Hacene Saadi*

1ère partie

Pour éclairer un tant soit peu cette orientation inattendue sur ce que pourrait être le but de la philosophie, il y a lieu d'apporter, dans cette ouverture, quelques précisions nécessaires sur des termes clés du discours qui va se développer et sa direction.

La fragmentation de la raison d'abord, du savoir ensuite, est le plus grand malheur qui puisse arriver à la philosophie. A lire ces lignes, dont la résonance est telle une sentence sans appel produite par un esprit décidément nostalgique d'un propos sur le savoir philosophique en général, et les connaissances scientifiques qui s'y attachent, on croirait entendre un son de cloche qui nous vient tout droit d'une philosophie antique. Mais la formule très lapidaire n'est pas seulement annonciatrice de gros nuages noirs qui menacent la pensée synthétique telle qu'a été celle de la philosophie depuis il y a quelques siècles, elle est déjà depuis bon nombre d'années un constat amer chez beaucoup de penseurs qui font une pose nécessaire dans leurs travaux respectifs, pour faire le point sur les savoirs constitués, et les multiples lignes directrices étroitement fragmentaires que prennent ces savoirs beaucoup plus descriptifs qu'explicatifs. Est-ce une fatalité du développement technologique et de la pensée scientifique spécialisée, du rebut de plus en plus inavoué chez les chercheurs, étroitement spécialisés, de la pensée généralisante ?

Une philosophie fragmentée est une philosophie dispersée sur autant de sujets qui intéressent l'homme en quête de sens. Ce n'est pas une fragmentation de la raison en autant de systèmes cognitifs liés au raisonnement et à la cognition en général, la justification et la valeur de ces systèmes à la manière d'une philosophie analytique, qui finit par nous faire perdre de vue la cognition comme un tout, et la conscience qu'on a de cette activité mentale à l'origine de l'acte d'acquisition de la connaissance.

C'est une dispersion d'intérêt en autant de directions qu'a prise la connaissance chez l'homme, et qui est tributaire de l'histoire de la philosophie, l'évolution de la société humaine et le développement des savoirs et leurs spécialisations.

La conséquence de cet état des choses a fait que la philosophie, mère de tous les questionnements, les réflexions et les tentatives de compréhension et d'explication de l'homme et de son environnement, de son passé et de son avenir, de ses croyances, de ses valeurs, de ses peurs et de ses angoisses, a rétréci comme une peau de chagrin sous les coups de boutoir de la spécialisation, souvent étroite et artificielle, de la connaissance.

On assiste, de nos jours, dans certaines universités anglo-saxonnes à des compartimentages caricaturaux de la philosophie, qui se désignent ainsi : «Expérimental philosophy», «Neuro-philosophy», pour ne citer que ceux-là. Qu'en est-il de la phi-

losophie qui, à travers l'histoire, a toujours été une réflexion sur l'homme total, sa quête de savoir, ses rapports au monde et au savoir, ses valeurs, sa morale, sa liberté ? Va-t-elle à la longue disparaître, victime désignée de la fragmentation du savoir, se greffer sur une discipline des sciences humaines ou sociales, ou mourir ?

La philosophie est devenue sans objet, au sens d'objet de réflexion, en dehors d'elle-même, en dehors du discours philosophique, alors même qu'elle a été l'essence de tous les discours sur l'homme et de ses connaissances.

Une vision étroite de ce qui touche à la philosophie dirait, par exemple, qu'une philosophie des sciences ne peut développer autre chose qu'un discours scientifique, avec ses règles, ses méthodes, ses contraintes, et, de ce fait, elle ne peut être que de la science, appelée conventionnellement «philosophie des sciences».

Dans le même prolongement de cette vision, une philosophie de l'art, qui parle de sens et de création esthétiques, de beauté, d'expressivité des lignes, des formes, des couleurs, etc., n'est autre chose que de l'art et ses multiples expressions ou manifestations.

Une philosophie de la philosophie va se constituer en une réflexion autonome qui se penche sur le devenir de sa propre «architectonique» : pas seulement comme «art des systèmes», selon l'expression de Kant, mais en systèmes de savoirs organisés qui, même s'ils utilisent la connaissance scientifique comme instrument d'analyse méthodique, sont autonomes avec leurs propres problématiques sur la pensée, l'action de réfléchir et la conscience qu'on a de l'acte de réflexion, le sens et la conscience qu'on a des rapports qu'il établit.

Pour davantage ressortir le sens et l'orientation de ce propos sur cette fragmentation inévitable (irréversible ?) de la philosophie, il nous a semblé quelque peu utile d'illustrer cet état de fait par un exemple de discours qui tient et du scientifique et du philosophique, un exemple de discours qu'on a voulu volontairement confondant ou déconcertant à force d'être vague et général, même s'il est ça et là agrémenté d'un questionnement scientifique, parce que n'ayant ni la précision des savoirs scientifiques constitués, ni la prétention à l'ampleur des philosophies qui se sont greffées sur ces savoirs. Ce discours reflète l'état général des fourre-tout réflexifs. Notre deuxième souffle introduira une manière de réflexion sur une métaphilosophie.

CASE DÉPART: LES DEUX ABYMES, FOURRE-TOUT RÉFLEXIF

Il y a des abymes qui s'emboîtent et s'enchaînent dans une succession incroyable de duplications et de subdivisions ahurissantes, dans l'infiniment petit, et des abymes incomensurables dans l'infiniment grand. Cet étirement



dans les deux sens à peine appréhendé (encore loin d'une compréhension dont l'équivalent anglais, «understanding», a une meilleure connotation de compréhension intelligente des choses,) a fini d'abord par effrayer l'homme, puis à égayer sa pensée. Tout l'arsenal mathématique et instrumental développé à travers les siècles d'histoire de la pensée a constitué dans les écrits philosophiques et les écrits scientifiques, respectivement, des «arrêts sur image» de ce que pourraient être ces phénomènes perçus par l'esprit humain (perçus, mais jamais tout à fait compris, sans hésiter de répéter le terme de compréhension ad nauseum dans le courant de cette réflexion). Des tentatives d'explication de ces phénomènes, dans l'histoire de la pensée humaine - qu'elle soit philosophique, religieuse ou scientifique -, sont apparues à des moments marquants de crise ou de cristallisation de la réflexion chez l'homme. Elles ont souvent servi à en prolonger ou à en accentuer le mystère ou, à des moments d'illumination messianique, à enfermer une fois pour toutes l'explication de toutes ces choses dans une bulle religieuse - pour tenter de mettre fin à l'inquiétude de l'esprit crédule et prêt à s'accrocher à une planche de salut qui le détournera d'un début de réflexion du genre «le silence de ces espaces infinis m'effraie» (Pascal).

Les conséquences de ce type d'explication des phénomènes et de la vie dans un univers restreint - parce qu'étant très imparfaitement compris - de l'origine et de la finalité de la société humaine, ont été terriblement dramatiques, pour avoir écrit des pages effrayantes d'inquisition, de superstition, de massacres, de pendaisons et d'exécutions sommaires pour cause d'hérésies, à travers tous ces siècles interminables dans l'histoire de la société de l'Homme.

L'autre explication chez les esprits éclairés, s'est ingénier à compliquer la relation infiniment petit

infiniment grand, la structure de la matière, l'origine de la vie, la flèche du temps, l'origine de l'univers... Est-ce que le «Big Bang» est la fin d'un cycle d'évolution de l'univers physique en expansion ou le commencement d'un cycle d'évolution ? Est-ce ce que ces deux cycles sont enclenchés en spirale qui tend vers l'infini ?

La première seconde de l'univers après le Big Bang marquera-t-elle la fin définitive d'un cycle précédent et le commencement d'un nouveau cycle, et ainsi de suite, ad infinitum ? Notre esprit - fruit impérable de l'évolution - ne peut pas concevoir un début et une fin à tout phénomène qu'il soit physique ou vital. Ainsi, l'entendement de l'homme est totalement bouleversé dès lors qu'il réalise que la vision linéaire de la flèche du temps, par laquelle il conçoit l'évolution et l'expansion de l'univers, est totalement fausse ! Bouleversement que beaucoup de gens avertis dans le domaine diront qu'il reflète la présentation même de la chose par l'auteur de ces lignes, vision donc linéaire et mécanique basée sur une logique de la trajectoire du temps, ou de l'espace-temps comme ligne droite qui s'étire à l'infini et dans un seul sens, ou en d'autres termes une vision classique d'avant la grande unification de la physique, avant Boltzmann¹, Planck² et Einstein³, avant la thermodynamique, la mécanique quantique et la relativité restreinte et puis générale !

Point n'est besoin, ici, de revenir à un discours physicien dense des contraintes universelles énumérées précédemment et liées à la première des grandes constantes fondamentales de la science physique, celle qui a lancé la grande aventure de la révolution scientifique au XVIII^e siècle, et qui est celle de la gravitation universelle, la constante G de Newton.

Il n'est pas non plus nécessaire ici - cet écrit étant loin d'avoir la prétention dérisoire d'aborder des domaines extrêmement complexes à

force d'être hésitants à présenter des tentatives d'explication des phénomènes aussi bien physiques que vitaux, mais comme on pourra le constater plus loin, ce texte a d'autres prétentions - de revenir au concept d'évolution, à part quelques remarques générales de profane dans le domaine.

L'évolution (ou principe d'historicité, ou en tant que trajectoire historique, à l'échelle cosmique, de l'univers depuis sa naissance - trajectoire posée comme postulat de commencement de l'Histoire de l'univers de la matière, toute la matière, ce qui vient avant l'Histoire nécessitant un autre postulat lequel pourrait être une contradiction ou une négation du postulat de naissance, et donc exigerait une autre logique de conception du non-univers) de la matière inerte à la vie est-elle essentiellement une suite ininterrompue de systèmes constitués et reconstitués de structures et d'organisations de plus en plus complexes qui s'emboîtent et se ré-emboîtent à l'infini, pour former des super systèmes (de l'infiniment grand à l'infiniment petit, puisque seule la complexité d'organisation définirait, dans ce contexte, un super système) qui s'autorégulent, pour aboutir à des systèmes hautement autonomes, à la recherche d'un milieu propice pour une tentative de reconstitution et donc de reproduction ?

Il n'est pas non plus nécessaire de revenir à la génétique, science du XX^e siècle triomphant sur les décombres des sciences naturelles darwiniennes, et qui tenterait d'expliquer, avec désinvolture, la fabrication de la cellule vivante par les débris d'ADN constitués de milliards de lettres à bases chimiques combinées et recombinées trois par trois, avec une rigueur étonnante pour fabriquer les protéines nécessaires à la vie ! Non ! Il ne faut jamais perdre le sens poétique d'un quelconque exercice de style.

A suivre

*Universitaire et écrivain

APPARTEMENTS

■ Loue : F4 au Plateau. 3^{ème} (3 U) - F3 à Belgaïd. 3^{ème} (3 U) - F3 + Box à Pépinière. 4^{ème} (6 U) - F5 à Aïn El Turck. 4^{ème} (2,5 U) - F1 au centre-ville. 1^{er} (2 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - Villa à El-Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A vendre Appart de 87 m² - 6^{ème} étage - Acté - à Sémiramis : 111 Rue de Mostaganem centre-ville d'ORAN - Prix : 980 Millions + A louer 2 Locaux commerciaux de 42 m² et 33 m² avec Sous-sol à Belgaïd à côté l'Université pour durée de 2 ans avec 2 mois Gratuit - Tél : 0559.85.57.04

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{ème} étage avec Ascenseur - 3 façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 1 Milliard 950 Millions - Tél : 0560.19.75.28

TERRAINS

■ Vends Terrain de 7.000 m² à la Zone industrielle de Hassi Ameur - ORAN - Tél. H.B. : 0555.89.08.39

■ Achèterai Ferme plus de 10 Hectares aux environs d'ORAN avec Puits (Eau douce) - Electricité - Hangar et Habitation - Tél : 0550.25.18.91

EMPLOIS

■ Cherche des Employés de broderie Hommes avec expérience dans la Couture de Caftan - Bediya et Djellaba - Lieu de travail : Es-Senia (ORAN) - Tél : 0798.72.34.54

■ Société située à ORAN spécialisée dans la production recrute : - * Responsable des utilités - * Technicien spécialisé en Air comprimé - * Technicien spécialisé en Electricité industrielle - Expérience plus de 3 ans - Email : recrut@sarlamir2000.com

■ Société située à ORAN spécialisée dans la production recrute : - * Chef Comptable - * Directeur de l'Administration et des Finances - * Comptable - Expérience plus de 3 ans - Email : recrut@sarlamir2000.com

■ Marketel Algérie Oran recrute des Téléconseillers (ères) parfaitement franco-phones, à mi-temps ou à plein temps avec transport assuré le soir - Salaire fixe entre 35 000 et 40 000 DZD pour un temps plein + primes intéressantes - Mail : recrutement.oran@marketel-algerie.com - Tél : 041.83.01.68

LOCAUX

■ A vendre ou Echange : Local commercial - Sup. 31 m² + Sous-sol 32 m² - Acté - Adresse : ARCOPEPRIM Akid Lotfi - ORAN - contre Lots de Terrain les environs d'ORAN - Tél : 0797.38.18.80 - 0657.10.79.82

■ Vends Local commercial (20 m²) à Haï Sabah près du périphérique (ORAN) - Acté - Tél : 0553.017.140

■ A vendre à Bel Air - ORAN à 50 m du Bd Froment Coste : Local commercial de 160 m² (20 m² au RDC et 140 m² au 1^{er}) - Acté - Entrée indépendante et place de Parking - au RDC - Bureau PDG - Grand Open Space - 2 SDB - Convient Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 950 Millions - Tél : 0560.19.75.28

VILLAS

■ Vends : Belle Villa R+2 de 450 m² côté Soda Ruche - Villa côté Wilaya R+1 - Villa Carcasse de 295 m² à Protin - Loue 4 Magasins à Medina El Djedida (Ville Nouvelle) - ORAN - Agce NOUR : 0773.30.81.70

■ A vendre Carcasse - Sup. 220 m² - Façade 12 m - Actée + Livret foncier - R+2 - Finie à 60% - Située à côté à l'hôpital militaire ORAN / Avec 2 Garages : Un pour 3 Voitures et l'autre pour 1 Voiture - Tél : 0782.47.10.32

DIVERS

■ Loue Licence de Taxi Wilaya d'ORAN - Tél : 0542.65.87.54

■ L'Anglais par l'Oral : Apprenez à parler rapidement la langue anglaise chez vous à domicile ou dans votre bureau - Tél : 0556.04.79.72

■ Professeur de lycée en retraité donne Cours de Maths à domicile - Tél : 0771.61.18.33

VEHICULES

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 21 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

REMERCIEMENTS

La famille BENADDOU parents et alliés remercient tous ceux qui ont compatis à leur douleur suite au décès de leur chère et regrettée « EL HADJA Sakina BELARBI épouse BENADDOU » Rappelée à Dieu à Tlemcen le 14 Janvier 2021 à l'âge de 97 ans. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons » Ses Enfants et Petits-Enfants.

SOCIÉTÉ**Mouvement complotiste aux USA
Une start-up suisse tente de lever un coin du voile**

« Q », un mystérieux messager qui a converti des millions d'Américains à sa théorie du complot et galvanisé des fidèles de Donald Trump ayant pris d'assaut le Congrès, est incarné par deux personnes, affirment des experts d'une start-up suisse.



OrphAnalytics, qui a développé des algorithmes d'abord pour chasser le plagiat mais qui depuis a étendu son champ de compétences, les a mis à l'oeuvre pour tenter de percer le secret de « QAnon ». « Les conclusions sont qu'on a deux auteurs différents à deux périodes différentes », explique Claude-Alain Roten à l'AFP, lors d'un entretien à son domicile dans l'ouest de la Suisse, dont il tient à garder l'adresse secrète pour d'évidentes raisons de sécurité. Le mouvement complotiste est né en octobre 2017 sur le forum en ligne 4Chan - et ensuite 8Kun - et s'est nourri des messages appelés « Q-drops », affirmant sans fondement que Donald Trump menait une guerre secrète contre une clique de démocrates pédophiles et adorateurs de Satan. Traité d'abord avec dédain, QAnon est devenu un puissant mouvement et pour Claude-Alain Roten il n'y a pas de doute que les milliers de messages cryptiques sont le fait de deux personnes.

STYLOMÉTRIE DE SÉQUENCE

« L'approche que l'on utilise, c'est de la stylométrie mais celle sur laquelle on s'est focalisé, c'est une stylométrie de séquence, de chaînes de caractères. On ne cherche pas à sortir des propriétés sur les unités linguistiques comme des mots ou des tournures de phrases ou de la syntaxe.

On cherche de l'information sur des caractéristiques qui caractérisent une chaîne de caractères », explique M. Roten. Il s'agit pour OrphAnalytics d'exploiter les statistiques d'apparition de

chaînes de caractères pour déterminer les auteurs d'un texte. La petite entreprise peut intervenir aussi bien sur l'authentification d'un testament, que pour détecter du plagiat et contribuer à des enquêtes policières. L'intérêt pour QAnon vient de l'inquiétude du fondateur de l'entreprise face à la manipulation de la population d'un pays où il a vécu trois ans. M. Roten est biologiste de formation mais il a changé de spécialité quand il s'est rendu compte que les méthodes utilisées pour déchiffrer des codes génétiques pourraient aider à détecter les spécificités du style d'écriture d'une personne. « J'ai l'impression de toujours faire le même métier », confie-t-il.

« CONVAINCANT »

Un collègue, cheveux gris et masqué en tissu, qui demande qu'on ne l'identifie que comme René, fait une démonstration sur un laptop perché sur la table de la salle à manger. Après avoir enlevé les scories qui pourraient brouiller le « signal » de quelque 4.950 « Q-drops », il les passe à la moulinette du logiciel maison et sur l'écran apparaissent clairement deux ensembles distincts. « La différence dans le signal est assez forte pour ne laisser que peu de doutes sur le changement d'auteur », selon un rapport publié le mois dernier par la société. Pour Florian Cafiero, chercheur au CNRS spécialiste de la linguistique quantitative, les travaux des Suisses sur QAnon « semblent convaincants ». Si la stylométrie existe de longue date, elle a été révolutionnée - comme bien d'autres domaines - par

l'avènement de machines capables de traiter des quantités phénoménales de données. OrphAnalytics a déjà défrayé la chronique en se jetant dans la mêlée de l'affaire Elena Ferrante, qui a secoué le monde littéraire en Italie, en affirmant que l'autrice sous pseudo était en fait un auteur: Domenico Starnone.

LE CÔTÉ SOMBRE ?

La start-up, née en 2014, aurait aussi été impliquée dans des enquêtes criminelles, comme l'affaire du meurtre du petit Gregory Villemin en France, selon la presse. Mais Claude Alain Roten refuse de confirmer ou d'informer. Pour lui, son approche basée sur une pure analyse statistique permet de rester neutre là où le contexte, les hypothèses sont en général des piliers de l'analyse de texte.

Florian Cafiero estime que cette nouvelle façon d'aborder une technique éprouvée et de l'appliquer au processus judiciaire peut aider à « éviter les erreurs ». Mais il exprime aussi sa crainte que ce type de technologie ne permette de démasquer des lanceurs d'alerte par exemple. « Comme avec toute technologie il y a un côté lumineux et un côté sombre », reconnaît M. Roten, tout en soulignant les strictes règles éthiques que s'applique sa société afin d'éviter « que notre approche de la stylométrie de séquence ne soit utilisée pour servir le côté sombre ». Quand à l'enquête sur QAnon, il se sent obligé d'aider à lever un coin du voile. « Nous sommes des gens responsables. Si nous pouvons agir, nous agissons ».

Norvège : cinq personnes dont quatre enfants disparus dans un incendie

Quatre enfants et un adulte ont probablement péri dans un incendie samedi dans une cabane isolée dans l'archipel norvégien des Lofoten, au nord du cercle polaire, tandis que le sixième occupant a dû courir dans la neige pratiquement sans vêtements ni chaussures sur des kilomètres pour obtenir de l'aide, a annoncé la police. L'incendie s'est déclaré à 4H30 (03H30 GMT) dans la cabane située à Andoy, dans une vallée entourée de forêts et sans réseau pour téléphone portable. L'homme a tenté de secourir les autres occupants, dont quatre enfants âgés de moins de 16 ans, a indiqué la police. Mais lorsqu'il a réalisé qu'il en était incapable, il a couru sur une distance de presque quatre kilomètres jusqu'aux voisins les plus proches pour appeler les secours. « Il a dû courir dans la tenu dans laquelle il dormait », a déclaré

ré au journal VG un responsable de la police du comté de Norland, Jorn Karlsson. Lorsque les services de secours sont arrivés sur les lieux, ils ont constaté que la cabane avait été totalement calcinée. « Nous craignons que les cinq personnes manquantes ne se trouvent dans les ruines », a ajouté M. Karlsson. Les causes de l'incendie étaient pour le moment inconnues. Les six personnes étaient apparentées, selon la police.

Accord à l'arraché sur une «charte des principes» de l'islam de France



À près des semaines de crise, les dirigeants du CFCM, qui organise le culte musulman en France, sont parvenus samedi à un accord sur une "charte des principes" de l'islam. Ce texte, arraché de haute lutte, réaffirme notamment "le principe de l'égalité hommes-femmes", la "compatibilité" de la foi musulmane avec la République et insiste sur "le rejet de l'instrumentalisation de l'islam à des fins politiques" et la "non-ingérence" des Etats étrangers, a détaillé le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), le Marocain Mohammed Moussaoui dans un communiqué. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, à qui les trois dirigeants du CFCM ont présenté cette charte, samedi, a salué "une avancée très significative" et la marque d'un engagement contre "l'islam politique", selon des déclarations transmises à l'AFP.

Cette étape permettra de lancer la prochaine mise en place d'un Conseil national des imams (CNI), qui sera chargé de "labelliser" les imams exerçant en France, et pourra retirer son agrément en cas de manquement à la charte. Cette adhésion formelle aux principes républicains avait été demandée aux dirigeants du CFCM à la mi-novembre par le président de la République dans la foulée de son offensive contre le "séparatisme" et l'islam radical, qui a été, depuis, formalisée dans un projet de loi qui commencera à être examiné lundi au Parlement.

Le chef de l'Etat avait appelé les représentants musulmans à en terminer avec certaines "ambiguités" et entendait mettre fin, d'ici à quatre ans, à la présence en France des 300 imams étrangers "déchaînés" par la Turquie, le Maroc et l'Algérie. "Si certains ne signent pas cette charte, nous en tirerons les conséquences", avait averti le président.

Après l'échec de nombreuses tentatives, la pression de l'exécutif sur les instances musulmanes s'était encore renforcée avec les attentats contre l'enseignant Samuel Paty, tué en sortant de son collège à la mi-octobre, et

dans la basilique de Nice quinze jours plus tard.

SURMONTER LES «DIVERGENCES»

Mais les travaux autour de la charte avaient creusé de profondes divisions au sein de l'instance représentative des musulmans, souvent critiquée pour son manque de représentativité.

Fin décembre, le recteur de la grande Mosquée de Paris et vice-président du CFCM, Chems-Eddine Hafiz, avait claqué la porte des discussions sur la charte et le futur CNI, en s'élevant contre l'influence néfaste d'une "composante islamiste" au sein de l'instance représentative des musulmans de France.

Des "membres de la mouvance islamiste" au sein du CFCM ont fait croire "que cette charte avait pour ambition de toucher à la dignité des fidèles musulmans", avait accusé M. Hafiz. Le président du CFCM, Mohammed Moussaoui, avait alors déploré une décision "unilatérale et inexplicable", assurant que "tout se déroulait normalement". Selon une source proche du dossier, des divisions existaient bel et bien entre les neuf fédérations du CFCM notamment sur les questions de l'apostasie ou de l'islam politique.

"Il y avait des divergences", a reconnu samedi auprès de l'AFP Ibrahim Alci, un autre vice-président du CFCM, assurant toutefois qu'elles avaient été surmontées et qu'il fallait désormais "avancer intelligemment pour représenter le culte musulman en France".

Selon ce responsable, qui participait à la réunion samedi au ministère de l'Intérieur, l'adoption de la charte par l'ensemble des fédérations du CFCM ne devrait pas poser de problèmes. "Ce qui était important c'était qu'on s'assoit et qu'on se parle tranquillement", a-t-il ajouté, affirmant que cette charte devra s'imposer à tous les représentants du culte musulman.

"Il faut englober tout le monde et dire clairement que l'islam n'est pas incompatible avec la République", a ajouté M. Alci.

France Des milliers de manifestants contre la loi «sécurité globale»

Ils ne désarment pas : les opposants à la proposition de loi "sécurité globale", qui pénalise notamment la diffusion malveillante d'images de policiers en intervention, ont de nouveau manifesté samedi à Paris et dans plusieurs villes françaises.

Dans la capitale, un cortège de plusieurs milliers de personnes a défilé sous une pluie neigeuse en direction de la place de la Bastille, derrière une banderole réclamant le retrait de ce texte, scandant "police partout, justice nulle part" et "État d'urgence, Etat policier, on nous empêchera pas de manifester!". Les forces de l'ordre sont intervenues pour empêcher la tenue d'une rave party non déclarée à proximité de la manifestation, selon la préfecture de police de Paris. Dans plusieurs villes, des fêtards de la mouvance des "free parties" avaient décidé de rejoindre le mouvement, pour dénoncer la "répression disproportionnée" lancée après une rave à Lieuron (Bretagne) qui a réuni 2.400 personnes au Nouvel an. Ils étaient nombreux notamment à Nantes derrière des banderoles comme "nous sommes tous des organisateurs de raves" ou "L'Etat assassin: vies, cultures, libertés". Dans toute la France, ces manifestations ont rassemblé 34.000 personnes selon la police, et 200.000 selon les organisateurs, ont indiqué à l'AFP le ministère de l'Intérieur et le syndicat SNJ-CGT.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a par ailleurs fait état de "75 personnes interpellées dont 24 à Paris" et "12 policiers et gendarmes blessés". "Nos policiers et nos gendarmes ont été une nouvelle fois au rendez-vous pour encadrer les manifestations et interparer systématiquement ceux qui étaient venus pour casser", a-t-il commenté. A Paris, la police a compté



6.500 manifestants, contre 15.000 selon les organisateurs. Près de 80 rassemblements "pour le droit à l'information, contre les violences policières, pour la liberté de manifester et contre la surveillance de masse" étaient prévus dans le pays. Ces "marches des libertés" se déroulaient à l'appel d'une coordination qui regroupe des associations comme La Ligue des droits de l'Homme et Amnesty, ainsi que de nombreux syndicats et associations, de journalistes et réalisateurs notamment.

La proposition de loi, déjà votée en première lecture à l'Assemblée nationale, doit être examinée en mars au Sénat. "Les enjeux sont (...) majeurs. Ils touchent au respect même de l'Etat de droit" et du contrôle des autorités "par les citoyens, le Parlement, la justice et la presse", estiment les associations, qui ajoutent que "les mesures de surveillance de la population doivent demeurer l'exception". Elles

exigent le retrait de plusieurs dispositions, à commencer par l'article 24, qui pénalise la diffusion malveillante d'images de membres des forces de l'ordre.

Le collectif cible également les articles 21 et 22 sur l'usage des caméras-piétons et des drones par les forces de l'ordre. La proposition de loi a été vivement critiquée en France par la Défenseure des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, et à l'étranger par des rapporteurs spéciaux des Nations unies et la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. La mobilisation lancée le 17 novembre a donné lieu à plusieurs manifestations, souvent rejoints par des "gilets jaunes" et ponctuées, en particulier à Paris, de heurts avec les forces de l'ordre. La plus importante, le 28 novembre, a rassemblé 500.000 personnes dans le pays selon la coordination, 133.000 selon le gouvernement.

Trafic d'armes en France mettant en cause des militaires



Cinq autres hommes ont été incarcérés samedi et incarcérés, portant à dix le nombre de personnes suspectées d'avoir participé à un vaste trafic d'armes en France mettant en cause des militaires, a-t-on appris de source judiciaire. Trois hommes âgés de 29 ans, 30 ans et 52 ans, ont été placés en détention provisoire, selon cette même source.

Un militaire de 31 ans, affecté sur une base de l'est de la France, et

un ancien militaire de 44 ans seront présentés à un juge des libertés et de la détention dans les prochains jours, après avoir sollicité un délai pour préparer leur défense. Ils ont été incarcérés dans l'attente de ce débat.

En tout, dix suspects ont été inculpés pour "acquisition, détention, cession et transport en réunion d'armes de catégories A et B (armes de guerre et armes de poing) en réunion" et "association de mal-

faiteurs". Vendredi, cinq suspects avaient été présentés à la justice : un militaire de 31 ans qui travaille au ministère de la Défense, et un homme âgé de 57 ans. Ils ont été placés en détention provisoire. Un juge doit statuer dans la semaine sur la détention d'un ancien militaire de 31 ans et d'un homme de 30 ans, qui ont aussi sollicité un délai pour préparer leur défense et qui ont été incarcérés en attendant. Une cinquième personne de 25 ans a été placée sous contrôle judiciaire.

Les dix hommes ont été interpellés mardi en région parisienne, dans l'est et le sud de la France. Ils sont soupçonnés d'avoir fourni des armes à des trafiquants de drogue et sympathisants de l'ultradroite. "C'est un dossier d'une certaine ampleur" avec "un stock d'armes et de munitions tout à fait exceptionnel qui a été saisi", a considéré la représentante du ministère public. Dans l'équipe, certains suspects rachetaient auprès de collectionneurs privés des fusils d'assaut, des pistolets automatiques, des fusils mitrailleurs rendus inopérants, selon la télévision TF1, qui avait révélé le coup de filet. "Cet arsenal était ensuite rendu à nouveau actif, remilitarisé, avant d'être revendu au marché noir aux plus offrants", avait précisé la chaîne.

COVID-19 : plus de 3,2 millions cas en Afrique



Le nombre de cas de COVID-19 sur le continent africain s'est élevé à 3.207.639 samedi, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Dans le même temps, le tableau de bord du COVID-19 en Afrique de l'agence continentale de contrôle et de prévention des maladies indique que le nombre de décès liés à la pandémie a atteint 77.684 samedi et que le nombre de guérisons s'est

élevé à 2.617.110. Par ailleurs, a précisé le CDC Afrique, la région de l'Afrique australe est la région la plus durement touchée du continent en termes de nombre de cas, suivie de la région de l'Afrique du Nord.

Les cinq pays africains les plus touchés sont dans l'ordre l'Afrique du Sud avec 1.311.686 cas, le Maroc avec 457.625 cas, la Tunisie avec 175.065 cas, l'Egypte avec 154.620 cas, et l'Ethiopie avec 130.326 cas. L'Afrique

du Sud est également le pays le plus touché du continent en termes de décès infligés par le COVID-19, avec 36.467 morts. Enfin, dans un contexte de récente flambée du nombre de nouveaux cas de COVID-19, le continent africain a annoncé que l'équipe de travail africaine sur l'acquisition de vaccins (AVATT) du CDC Afrique a obtenu une réserve provisoire de 270 millions de doses de vaccin pour les Etats membres.

Saisie en Colombie de près de 1,5 tonne de cocaïne à destination du Maroc



Les forces de sécurité colombiennes ont saisi récemment une quantité importante de cocaïne à bord d'une embarcation au large de Carthagène à destination du Maroc, a indiqué l'agence espagnole "EuropaPress". Informés sur la présence suspecte d'embarcation clandestine au large de Carthagène dans la mer des Caraïbes, les garde-côtes colombiens ont intercepté les trafiquants et procédé à la saisie d'une cargaison de cocaïne estimée à 1539 kg. Suspectée de se rendre en Eu-

rope, l'embarcation qui se dirigeait vers le Maroc transportait une quantité considérable de drogue dure évaluée à quelque 47 millions USD. Les services de sécurité colombiens ont diligenté une enquête pour déterminer les parties criminelles à l'origine de cette opération. Selon le rapport mondial sur les drogues 2020, émanant de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDC), le Maroc demeure le premier producteur et exportateur de cannabis dans le monde.

Cinq morts dans une fusillade à Mexico



Cinq hommes ont été tués par balles dans le centre de Mexico, a annoncé samedi le secrétariat à la Sécurité, une attaque peu fréquente dans la capitale et probablement liée au crime organisé. Les faits se sont produits vendredi soir dans la municipalité de Miguel Hidalgo, un des districts les plus huppés de la capitale. Appelée sur place, la police a découvert "cinq personnes au sol avec des impacts de balles", selon le secrétariat, dans un communiqué.

Trois hommes sont morts sur le coup, et deux ont succombé à leurs blessures après avoir été transportés d'urgence dans un hôpital, selon la même source. Selon des médias locaux, une des victimes est un des membres de l'"Union de

Tepito", un gang qui opère dans la mégapole mexicaine.

En dépit de l'augmentation de la violence liée à la lutte entre cartels de drogue cette dernière décennie, les fusillades et assassinats sont rares dans la capitale mexicaine. Néanmoins, les habitants de Mexico ont été choqués en juin par l'attaque menée en plein cœur de la capitale contre le responsable de la sécurité de la ville, Omar García Harfuch. Ce dernier, qui a été blessé, avait dénoncé une attaque du cartel Jalisco Nueva Generación. Plus de 300.000 personnes ont été assassinées depuis 2006 lorsque le Mexique a déployé l'armée pour lutter contre les cartels, la plupart des meurtres étant imputés au crime organisé.

Découvertes archéologiques "majeures" en Egypte



De nouveaux trésors archéologiques, dont un temple funéraire datant de plus de 2.500 ans, ont été découverts dans la nécropole de Saqqara, située au sud du Caire, ont annoncé samedi les autorités égyptiennes. D'après le ministère du Tourisme et des Antiquités, ces "découvertes majeures" faites par une équipe d'archéologues menée par le célèbre égyptologue Zahi Hawass comprennent également plus de cinquante sarcophages.

Ces sarcophages en bois datant du Nouvel Empire (XVIIe-XIe siècle av. J.-C.) ont été retrouvés dans 52 puits funéraires de dix à douze mètres de profondeur, a précisé le ministère dans un communiqué. "Le temple funéraire de la reine Naert, épouse du roi Téti", ainsi que trois entrepôts en briques ont été découverts, a indiqué M. Hawass, cité dans le communiqué.

Le site de Saqqara, où se trouvent une dizaine de pyramides, des monastères anciens ou encore des sites de sépulture pour animaux, est une vaste nécropole de l'ancienne capitale égyptienne Memphis, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Selon Zahi Hawass, cette découverte pourrait apporter des informations supplémentaires sur l'histoire de Saqqara durant le Nouvel Empire.

Ces nouveaux trésors archéologiques ont été trouvés près de la pyramide du roi Téti, premier pharaon de la VIe dynastie de l'Ancien Empire. L'Egypte a annoncé en novembre la plus importante découverte de l'année 2020: plus de 100 sarcophages intacts. Les cercueils scellés en bois, dévoilés en même temps que des statues de divinités, datent de plus de 2.500 ans et sont ceux de hauts responsables de la Basse époque et de l'époque ptolémaïque de l'Egypte ancienne. Le ministre du Tourisme et des Antiquités Khaled al-Anani avait déclaré à l'époque que "Saqqara n'avait pas encore révélé" tous ses secrets. Le Caire espère que ces découvertes archéologiques stimuleront le tourisme, un secteur qui a connu de nombreuses difficultés de la révolution de 2011 à la pandémie de coronavirus. Les autorités espèrent inaugurer en 2021 le "Grand musée égyptien" sur le plateau de Gizeh, où se trouvent les célèbres grandes pyramides et le Sphinx. De nombreuses fouilles ont été réalisées ces dernières années à Saqqara, également site de la pyramide à degrés de Djoser, l'une des premières constructions de l'Egypte ancienne. Les archéologues espèrent notamment y trouver un ancien atelier de fabrication de sarcophages en bois pour momies.

•2

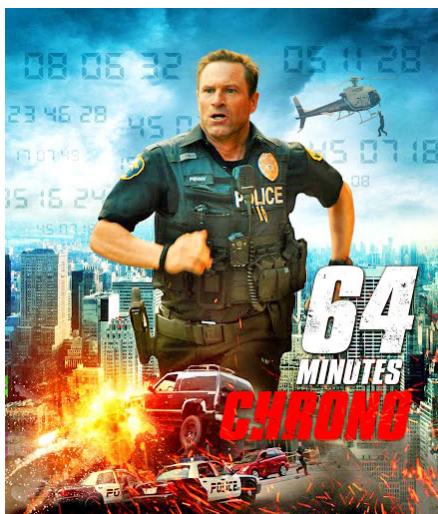
11.15 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.40 Météo 2
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00



21.05 The Bay

Série policière - Grande-Bretagne - 2021
Saison 2 - Episode 5/6
Avec Lisa Armstrong, Andy Warren, Abbie Armstrong, Tony Manning

Alors que l'enquête se concentre sur les relations troubles entretenues par le cabinet Bradwell et Marshbrook avec le promoteur Breakwater, un nouvel élément apporté au dossier pourrait bien relancer la piste familiale...



CANAL+ CINEMA 20.53

64 MINUTES CHRONO

Thriller - Etats-Unis
- Grande-Bretagne - 2019

Avec Aaron Eckhart, Dina Meyer, Giancarlo Esposito, Courtney Eaton

Après une course poursuite, l'agent Penny abat un suspect qui devait mener les forces de l'ordre aux ravisseurs de Claudia, la fille de Volk, le chef de la police. Penny se fait rudoyer par ce dernier qui fut son partenaire autrefois. La dispute est enregistrée par Ava Brooks, une jeune blogueuse d'informations. Les malfrats envoient une vidéo où l'on voit Claudia enfermée dans un réservoir qui ne cesse de se remplir. Penny dispose de 64 minutes pour la sauver.

•3

10.44 Ensemble c'est mieux !
12.25 12/13 : Journal national
13.50 Un cas pour deux
16.05 Des chiffres et des lettres
16.30 Salto
16.40 Personne n'y avait pensé !
17.15 Slam
18.00 Questions pour un champion
19.30 19/20 : Journal national
19.59 Salto
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.00 Météo



21.05 Secrets d'histoire

Histoire - France - 2021
- Raphaël, le prodige de la Renaissance

Stéphane Bern lève le voile sur la vie et l'œuvre de Raphaël, qui, après Michel-Ange et Léonard de Vinci, conclut la trilogie des grands maîtres de la renaissance Italienne. De sa jeunesse dorée à Urbino à son apothéose romaine, en passant par les palais de Toscane, et jusqu'au Panthéon, où il est enterré, à l'égal des princes, ce numéro de "Secrets d'histoire" fait le portrait, tout en nuances, d'un homme qui a fait de sa vie elle-même, un chef d'œuvre.

•4

11.30 Bitz et Bob
12.00 Paf le chien
12.25 Masha et Michka
13.30 Toc Toc !
13.50 La maison des Maternelles
14.55 La maison des parents
16.25 Ninjago
17.15 Les as de la jungle à la rescousse
18.10 Les as de la jungle à la rescousse
18.55 Les mystérieuses cités d'or
19.40 Lumni, le jeu



21.05 Génération Paname

Après deux premières soirées tournées au Panam'Art Café, "Génération Paname" revient à l'antenne, mais cette saison dans la mythique salle de la Cigale. Mathieu Madenian anime une soirée de stand-up au cours de laquelle il accueille sur scène la fine fleur de l'humour français. Le spectacle débute avec AZ, un jeune humoriste connu des comedy clubs parisiens, suivi d'Alexis Le Rossignol, Marina Cars, Tony Saint Laurent, Edgar-Yves, Jibna, Redouane Bougeraba, Félix Dhjan, Laura Domenge, Ilyès Mela, Marie Desroles, et enfin, David Azencot.

•5

10.50 Dynasties
11.45 La quotidienne
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Le marcheur des Amériques
15.35 Les plus grandes tours de transmission
16.30 Décollage pour la Grande-Bretagne
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.20 Passage des arts
20.50 Tous les matins du monde
22.45 C dans l'air
23.49 Le cinéma de minuit
23.50 La belle marinière



11.25 Coraux, l'ultime métamorphose
12.20 Voyages aux Amériques
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.35 Ivanhoé
15.45 Les routes mythiques de l'Europe
16.30 Invitation au voyage
17.15 X.enius
17.45 Surfeuses et rebelles
18.15 Voyage en îles tropicales
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.55 La Baule-les-Pins
22.30 Opération jupons

C 8

09.20 Si près de chez vous
10.30 Crimes
12.15 Crimes et faits divers: la quotidienne
15.05 Si près de chez vous
18.10 Alerta Cobra
21.05 Crimes

10.26 Touche pas à mon poste !
12.45 William à midi
14.14 Inspecteur Lewis
18.07 A prendre ou à laisser
19.42 TPMP
21.19 Safe
22.59 Evasion 3

TÉLÉVISION

TF1



21.05 Sam

Série humoristique - France - 2020
Saison 5 - Episode 5/8 - Frida
Avec Natacha Lindinger, Fred Testot, Fanny Gilles, Charlotte Gaccio

Après avoir passé la nuit au dépôt du tribunal, Sam est mise en examen. Sa situation personnelle n'est pas plus réjouissante. En effet, alors qu'elle refuse la demande en mariage d'Antoine, elle apprend que son père n'est revenu que pour lui demander d'accepter de sauver la vie de son frère en lui donnant un rein.

M6



21.05 Opération renaissance

Présenté par Karine Le Marchand
Émeline est une maman célibataire de 26 ans. Depuis l'adolescence elle a des crises de compulsion alimentaire qui ont dérégler son métabolisme. À tel point que les régimes restrictifs classiques n'ont plus aucun effet sur elle. Elle se lance avec beaucoup d'espoir dans le parcours de la chirurgie bariatrique. À seulement 25 ans, Pierre-Yves pèse 180 kilos pour 1,90 mètres. Une obésité qui met sa santé en danger et qui l'empêche selon lui de vivre épanoui. Il va devoir révolutionner sa manière de vivre et pas seulement de manger pour sortir de l'obésité.

CANAL+



21.07 Ovni(s)

Série humoristique - Belgique - France - 2020
Saison 1 - Episode 4/12
Avec Melvil Poupaud, Michel Vuillermoz, Géraldine Pailhas, Quentin Dolmaire

Après la disparition mystérieuse de l'oiseau atteint par la radioactivité, Didier Mathure se retrouve sans éléments tangibles pour poursuivre son enquête. Pour autant, en arrivant en retard à un rendez-vous, le scientifique constate que sa montre et celles des membres de son équipe retardent étrangement de douze minutes.

PLANÈTE +



09.29 La véritable identité de la Joconde
11.08 Notre-Dame de Paris, l'épreuve des siècles
12.54 Les gens du fleuve
13.51 Phobies : les sciences de la peur
14.46 Le monde de Khéops
16.19 Sandwich
18.00 C'est pas pour nous
19.11 Le marcheur de l'Himalaya
20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Les dernières heures de Pompeï
22.33 Washington

W9

09.00 Les infos
09.15 Mamans & célèbres
12.20 Les frères Scott
16.00 Mamans & célèbres
18.00 Friends
21.00 Petits plats en équilibre
21.05 Appels d'urgence
21.40 Un dîner presque parfait
18.50 Les princes et les princesses de l'amour
21.00 Météo
21.05 La chute de Londres
22.50 Deadpool

Bélier 21-03 au 20-04

Après la turbulence sociale de ces derniers jours, vous avez sans doute besoin de souffler un peu et vous le méritez bien. Cela vous permet de faire le point...

Taureau 21-04 au 21-05

C'est le moment de mettre en place ce projet de sortie ou de groupe auquel vous tenez tant. Et si vous réunissez tous vos amis pour en discuter?

Gémeaux 22-05 au 21-06

Pour arriver au sommet, il est essentiel d'investir dans du matériel costaud et fiable. Quels que soient vos buts, réfléchissez à cela et méditez sur la voie à suivre...

Cancer 22-06 au 22-07

Vous rêvez d'exotisme, de voyage ou d'aventure? Parlez-en à votre conjoint et voyez ce qui peut être envisageable. Célibataire? Tapez "agences de voyage" sur le moteur de recherche.

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous êtes très efficace dans votre travail et cela vous permet de réaliser de bonnes affaires. Pensez à vous faire plaisir de temps en temps.

Vierge 24-08 au 23-09

Aujourd'hui, vous êtes très sensible aux émotions et aux humeurs de votre conjoint ou de vos collaborateurs. Restez le plus possible aimable et... avec le sourire!

Balance 24-09 au 23-10

En ce moment vous avez autant besoin de vous réaliser professionnellement que d'apprécier votre foyer à sa juste valeur. Vous savez équilibrer les deux avec sagesse.

Scorpion 24-10 au 22-11

Si vos amours sont au beau fixe, pourquoi ne pas prendre la poudre d'escampette en amoureux? Dans le cas contraire, vous avez la possibilité de tout arranger... par le dialogue.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous vous faites du souci pour l'un des membres de votre famille? Réfléchissez et voyez si vous ne pouvez pas l'aider, soit financièrement soit en lui offrant votre aide.

Capricorne 22-12 au 20-01

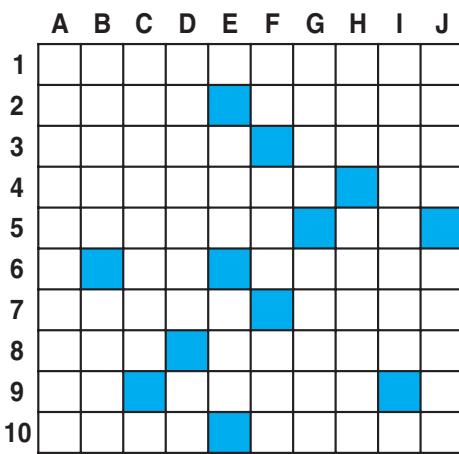
Ces jours-ci, vous pouvez vous déplacer plus souvent que d'habitude ou multiplier les contacts téléphoniques; si vous savez vous mettre en avant, cela peut être très positif.

Verseau 21-01 au 18-02

C'est dans le calme et le silence que vous faites le point sur votre situation financière, quite à régler quelques factures. Qui règle ses dettes s'enrichit !

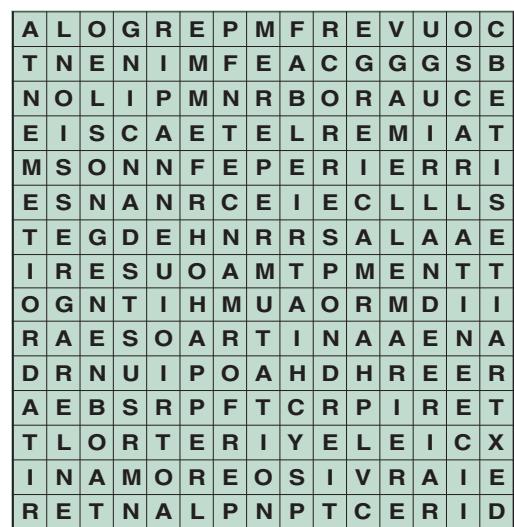
Poissons 19-02 au 20-03

Vous avez envie de sortir des sentiers battus; il est peut-être opportun de réunir quelques amis autour d'un projet d'équipe ou de groupe. Lancez l'idée !



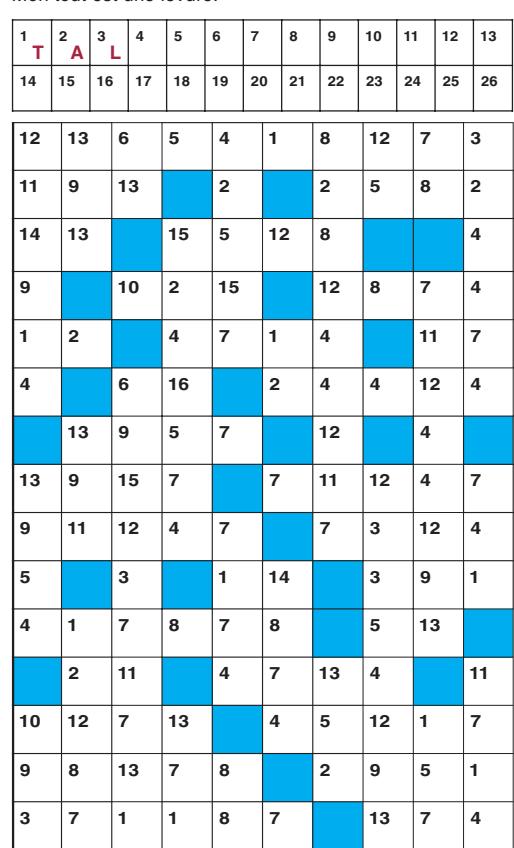
Horizontalement:

- Sur une jambe, sur un pied !
- Traité de la mare aux harengs. Mettre les bouts.
- Mange. Tape sur le cigare !
- Des arabes unis pour faire... une partie de Golfe ! Amuse-gueule de gueule.
- Couplant en ligne. Atteinte au sommet.
- Temps universel. Maladie des sœurs blanches.
- Chatons. Habit fait à la main.
- Elle a toujours une histoire à raconter. Estimer.
- Note. Longue perche.
- Coule dans l'aubier. Interros.

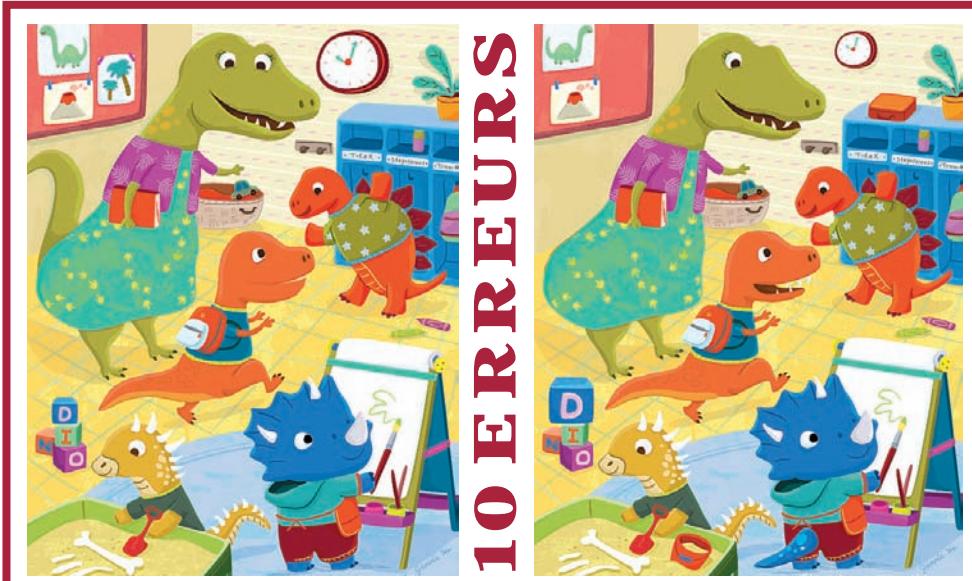
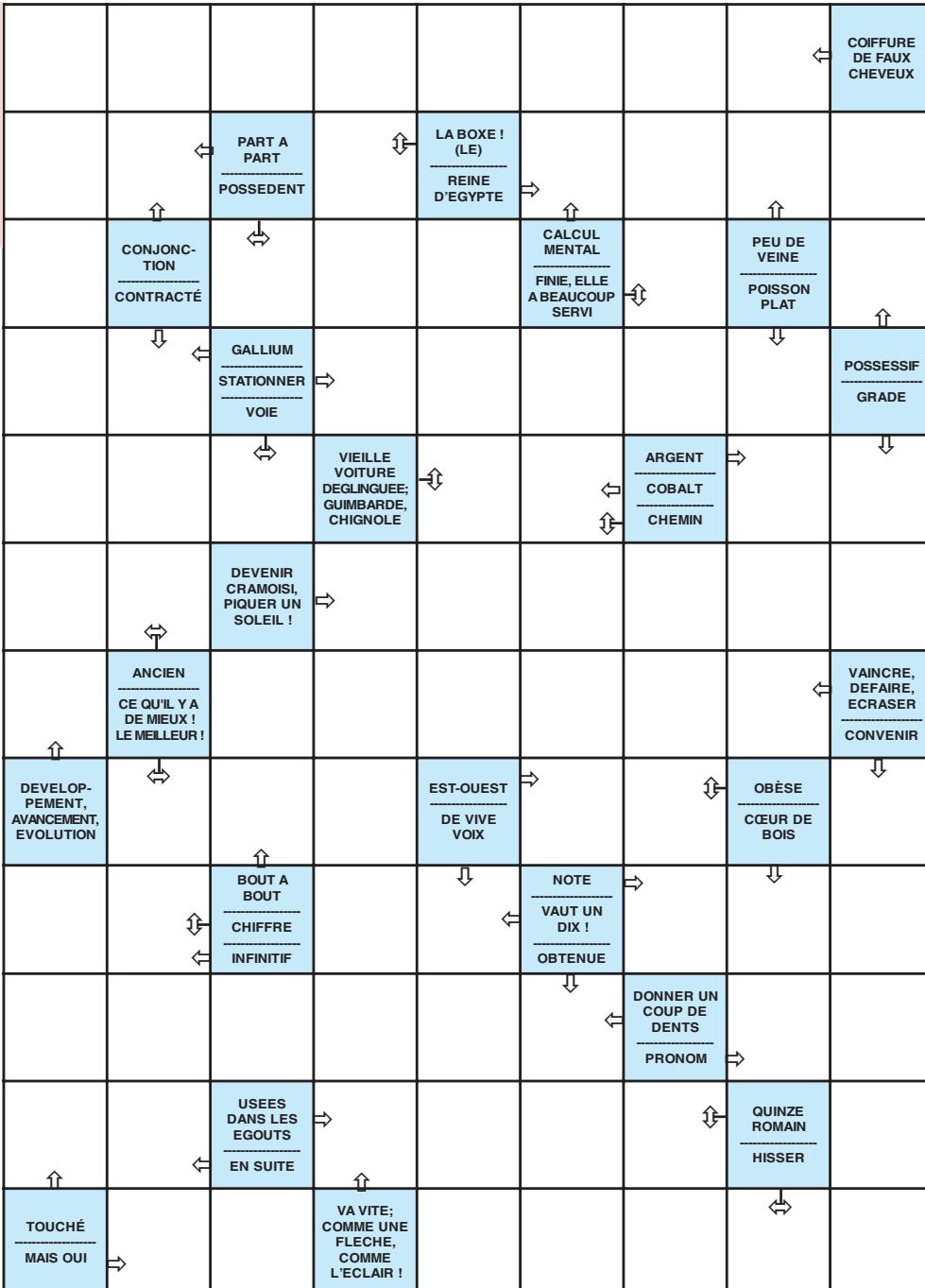


ADROITEMENT - AGRESSION - BETISE - CHUTER - CIEL - CIERGE - CORRESPONDRE - COUVER - CRIER - DANCING - DANSEUR - DIRECT - EXTRAIT - FABLE - FEMME - GAMELLE - GUIRLANDE - HAPPER - IVRAIE - MAISON - MARI - MINE - OUBLI - PANNE - PERMUTATION - PERFORMANCE - PERGOLA - PHARMACIE - PILON - PLANTER - PSYCHIATRIE - FAIRE - RETRO - ROMAN - SCARLATINE - SONGE - TENSION - UREE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante : - Mon 1er est un métal ordinaire. - Mon 2e raconte des bobards. Mon tout est une levure.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREURS

LES SOLUTIONS												
CROISÉS N°7954						FLECHES N°7954						
P	O	I	S	S	E	U	S	E	S	O	B	T
O	B	T	E	N	U	E	E	L	U	O	T	E
U	S	I	N	E	F	E	P	I	S	S	N	I
I	L	E	N	T	E	T	A	T	T	L	E	N
D	E	T	R	E	R	L	E	S	S	N	A	R
N	A	R	R	E	O	E	P	A	S	R	E	A
I	N	A	P	T	E	S	V	S	T	R	P	I
E	T	N	I	I	R	E	S	S	R	E	T	R
R	E	T	E	N	E	N	E	N	E	S	T	E
E	S	D	E	C	R	E	T	S	T	S	E	S

SUDOKU N°954

3	4	9	5	7	2	1	6	8
5	7	2	8	6	1	9	4	3
1	8	6	9	4	3	7	2	5
6	2	1	3	9	4	5	8	7
8	3	7	6	1	5	4	9	2
4	9	5	2	8	7	3	1	6
2	1	4	7	5	8	6	3	9
7	6	3	1	2	9	8	5	4
9	5	8	4	3	6	2	7	1

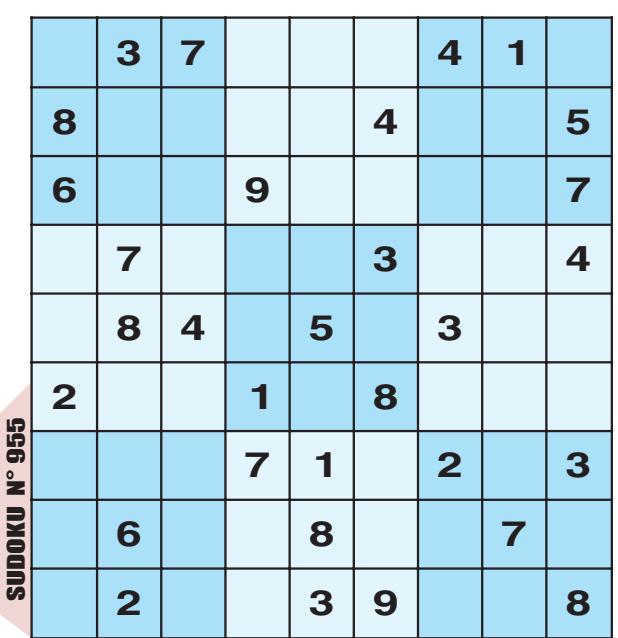
FOUILIS N° 7954
SOLITAIRE (Sot - Lit - Taire)

CODÉS N° 7954

1	N	2	I	3	D	4	R	5	T	6	M
7	S	8	A	9	10	11	E	12	B		
13	L	14	C	15	V	16	Y	17	18		
19	20	21	22	23	24						

SUDOKU N°955

3	7	1	1	8	7	13	7	4
9	8	13	7	8	2	9	5	1
3	7	1	1	8	7	13	7	4



L'armée nigériane reprend le contrôle d'une base militaire



L'armée nigériane a repris dimanche le contrôle de sa base militaire de Marte, dans le nord est du pays, après "d'intenses combats" avec les terroristes du groupe "Etat islamique en Afrique de l'Ouest" (Iswap). "Les troupes de l'opération TURA TAKAIBANGO, en coordination avec l'armée de l'air ont détruit sept camions militarisés des terroristes d'Iswap/Boko Haram, et a décimé plusieurs terroristes alors qu'ils tentaient d'attaquer leur position", a fait savoir l'armée nigériane dans un communiqué publié samedi soir.

"Les troupes sont toujours à la poursuite des terroristes. Plus de détails seront communiqués plus tard au public", a ajouté l'armée.

Dimanche matin, l'armée avait repris le contrôle de sa base, selon des sources citées par des médias et les "terroristes ont quitté la ville de Marte", d'où des milliers de civils ont fui pour rejoindre Maiduguri, la capitale de l'Etat du Borno, à 130 kilomètres de là.

De nombreux terroristes du groupe "Iswap", avaient attaqué la base militaire stratégique de Marte vendredi soir et en avait toujours le contrôle samedi dans la journée, avant d'être délogés par l'armée nigériane, et notamment par une lourde opération aérienne.



Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Soudan : manifestation contre la normalisation avec Israël



Des dizaines de manifestants soudanais ont brûlé le drapeau israélien dimanche à Khartoum pour protester contre la décision des autorités de normaliser les relations avec Israël.

Ils se sont rassemblés devant le siège du gouvernement, scandant des slogans anti-Israël et brandissant des pancartes avec les mentions "la normalisation est une trahison" ou

"la normalisation est un crime". Une autre bannière dénonce l'accord de normalisation comme "un chantage américain".

Le 6 janvier, à l'occasion de la visite du secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, le Soudan a signé un accord de normalisation avec Israël et obtenu simultanément une aide financière des Etats-Unis, quelques semaines après le retrait de Khartoum de la lis-

te américaine des Etats accusés de financer le terrorisme.

L'accord de normalisation doit encore être ratifié par le pouvoir législatif avant d'entrer en application. Or le Soudan ne dispose toujours pas d'un Parlement de transition. Les autorités soudanaises de transition sont en place depuis la révolte populaire qui a vu la destitution du président Omar el-Bachir en avril 2019.

Rassemblement à Bruxelles pour condamner les pratiques du Maroc

Un rassemblement de solidarité a été organisé, samedi à Bruxelles, pour condamner la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu au Sahara Occidental au vu et au su de la Minurso restée inerte et la complicité persistante du royaume avec certains pays de l'UE pour entraver le règlement onusien de la question sahraouie.

Lors de ce rassemblement organisé par le Comité belge de solidarité avec le peuple sahraoui et l'Association de la diaspora sahraouie en Belgique,

que, les participants ont mis l'accent sur les violations perpétrées par l'occupation marocaine à l'encontre des Sahraouis dans les territoires occupés, assurant leur soutien au combat du peuple sahraoui.

Interpellant le Conseil de sécurité à l'effet d'exiger du Maroc le respect du Droit international, les participants à ce rassemblement ont appelé les organisations des droits de l'Homme, particulièrement le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à protéger les civils sahraouis et à dé-

pêcher une mission aux territoires occupés du Sahara occidental pour se rendre auprès des détenus civils sahraouis dans les geôles marocaines et ouvrir une enquête sur ces actes de représailles.

Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), les manifestants ont condamné, l'ouverture par certains Etats de "consulats" au Sahara occidental, ainsi que la dernière annonce du président sortant, Donald Trump, concernant la prétenue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA TRITURE

On ne redresse pas un pays en démettant un ministre ou un wali et il est faire preuve de naïveté que de croire qu'un homme ou une équipe disposerait d'un génie suffisant et en un laps de temps pour retrouver une universalité bénéfique pour s'inscrire dans le concert des nations. Tebboune le sait et il est très conscient que le transvasement des hommes n'est qu'une action politique pour tenter de faire bonne figure et suggérer que les choses sont en train de bouger.

La tâche est si ardue et si inextricable que l'on est tenté, dans des moments de perte de perspective et d'espoir, d'accorder une oreille attentive à des coléreux désespé-

rés qui serinent froidement, qu'au lieu de triturer la composante d'un gouvernement, c'est de la mutation ou d'un peuple à démettre qu'il doit s'agir. La responsabilité d'un ministre ou d'un wali ne peut être que plombée quand, par exemple, les demandeurs de logements se multiplient à l'infini, à mesure que les générations se succèdent. La permanence de ce lourd sujet éternisé démontre à lui seul l'emprunt d'une gestion sans issue. L'Algérie est le seul pays au monde où le président de la République ou un ministre ou encore un wali, sont d'abord des messies immobiliers. Quand ils doivent être aussi des préposés de guichets bousculés, on est en droit de déduire qu'un gouvernement est d'abord une question de normes rationnelles imposées et acceptées de tous.

Près de 50 morts dans des heurts au Darfour



Des affrontements tribaux et des attaques de milices au Darfour-Ouest, vaste région de l'ouest du Soudan, ont fait au moins 48 morts depuis samedi, selon un nouveau bilan publié dimanche par l'agence officielle soudanaise Suna. "Le bilan à El-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, a atteint 48 morts", a indiqué l'agence, citant la branche locale du syndicat des médecins. Les violences, qui se poursuivent, ont également fait 97 blessés, selon la même source.

Samedi, des violences ont éclaté, opposant la tribu Al-Massalit aux nomades arabes à El-Geneina. Des milices armées favorables aux nomades arabes ont ensuite attaqué la ville et plusieurs maisons ont été incendiées. Le Premier ministre Abdallah Hamdok a donné l'ordre d'envoyer une délégation de "haut rang" au Darfour-Ouest pour suivre l'évolution de la situation, avait précisé samedi Suna. Le Darfour connaît une recrudescence d'affrontements tribaux, qui ont fait 15 morts et des dizaines de blessés fin décembre, soit quelques jours avant la fin de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine, une opération de 13 ans.

Deux femmes juges tuées par balle à Kaboul



Deux femmes juges travaillant pour la Cour suprême afghane ont été tuées par balle à Kaboul dimanche matin, ont déclaré des responsables, alors que la capitale est ravagée par les attentats ciblés depuis plusieurs mois.

"Malheureusement, nous avons perdu deux femmes juges dans l'attaque d'aujourd'hui. Leur chauffeur est blessé", a confirmé Ahmad Fahim Qaweem, porte-parole de l'institution. "Des hommes armés ont attaqué (leur) véhicule", a-t-il déclaré, précisant que les deux femmes se rendaient sur leur lieu de travail quand elles ont été assassinées.

"Plus de 200 femmes juges travaillent pour la Cour suprême", a expliqué M. Qaweem à l'AFP.

Selon Ferdaws Faramarz, le porte-parole de la police de Kaboul, les deux femmes ont été visées dans le centre de la ville à 8h30.

"Elles étaient des juges travaillant pour la Cour suprême", a confirmé Jamshid Rasuli, porte-parole du procureur général.

Le pays a été le théâtre ces dernières semaines d'une série d'assassinats ciblés de personnalités, dont des membres des médias, hommes politiques et défenseurs des droits humains. Les autorités afghanes ont imputé ces attaques aux talibans, même si l'organisation Etat islamique en a revendiqué certaines.